



Bulletin municipal 2026



Vie municipale

Une équipe au service des Valsonnais !	3
Un important travail de commission.....	4
Réalisations.....	5
Les projets en cours	6
Le mystère du drapeau français sur le clocher de l'église !	8
Le 11 novembre 2025	8
Sujets d'actualité	8
Finances de la commune	9
Projet d'unité de stockage d'énergie avec VOLTALIA	10
Collectif « Dième on t'aime »	11
Maison des assistantes maternelles.....	11
6 000 m ² de bâtiments !	12
Démographie.....	14
Le restaurant « l'Écureuil gourmand »	15
Élections municipales 2026.....	16
Recensement citoyen	16
Pour un village propre et accueillant	16
Centre de loisirs AERES	18
École de Valsonne	19
L'association « Les Petits écureuils »	19
Les balades de Valsonne	20
Autorisations urbanisme 2025	22

Dossier "Rétrospective des événements de la commune" 23

Regards des habitants 27

Vie économique..... 28

Intercommunalité..... 30

Vie associative

Liste des associations.....	32
Imaginaire de l'écureuil.....	33
Médiathèque de Valsoannan.....	33
Amicale des Sapeurs-Pompiers	34
La Maison d'à côté	34
Val Heureux	34
Association Sportive Valsonnaise - Foot	34
Sou des écoles	35
Rythme et Détente.....	36
L'Entraide.....	38
Groupe d'animation	39
Grillons et Cigales	39
ADMR.....	40
Quad du Soanan.....	41
Association du Patrimoine	41
Loyal Bambou.....	42
Valsonne solidarité.....	42
Orchestre Wheelbarrows.....	42
Club de l'Écureuil	42

Informations pratiques..... 43

2026



Voeux du maire

Dimanche
4 janvier 2026
à 11h
à la salle
des fêtes



Directeur de publication :

Patrick Bourrassaut

Rédaction : commission
communication

Crédits photos : commission
communication

**Conception graphique et mise en
page :**

Monika Laval - 06 98 84 91 51

Le bulletin a été tiré à 600 exemplaires



Une équipe au service des Valsonnais !

Nous vous rappelons que les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public. Ainsi, n'hésitez pas à venir assister à l'une d'entre elles.

*En 2025, le conseil municipal s'est réuni à 6 reprises :
17 janvier, 14 mars, 25 avril, 4 juillet, 10 octobre et 12 décembre.*

Les comptes rendus et délibérations sont également affichés dès que possible à la grille au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie et sur le site internet www.valsonne.fr. En dehors des grands projets qui vous sont présentés dans les pages suivantes, les principales autres décisions ont été de :

Décider de ne pas accroître les taux communaux de fiscalité ;

Renouveler la convention avec La Poste relative à l'Agence Postale Communale pour une durée de 9 ans ;

Approuver le contrat de réciprocité avec la Ville de Lyon ;

Maintenir le prix d'un repas en restauration scolaire à 4,85€ ;

Attribuer une subvention de 2 200 € à l'OCCE de Valsonne pour le voyage scolaire ;

Attribuer une subvention de 200 € au Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élevés en Difficultés (RASED) ;

Reconduire les subventions aux associations municipales au niveau de 2024 pour un montant total de 6 720 € ;

Fixer à la baisse les loyers des commerces hébergés par la commune afin de soutenir leur activité : 700€ pour l'auberge, 550 € pour la boulangerie et le bar-tabac-épicerie. Mise en place à l'occasion de signature de nouveaux baux commerciaux.

Approuver l'acquisition des parcelles AB415 et AB417 pour régularisation d'emprise de trottoirs RD82 ;

Acquérir une parcelle à côté du cercle pour faciliter l'accès à la future maison d'assistantes maternelles ;

Participer à la lutte contre le frelon asiatique en subventionnant le Groupement de Défense Sanitaire du Rhône (GDS69) ;

Approuver la convention avec la COR pour l'adhésion au catalogue des services informatiques ;

Conventionner avec la COR pour l'instauration d'une servitude de passage de canalisations d'eaux usées sur les parcelles AC300 et AC315 vers le stade de football ;

Approuver la convention avec le SYDER pour le reversement des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) obtenus grâce à l'investissement sur l'éclairage public ;

Adhérer au CAUE Rhône Métropole pour bénéficier de conseil en matière d'urbanisme ;

Adhérer au service commun « assistance à la passation des marchés publics » porté par la COR ;

Adhérer au groupement de commande « sel de déneigement » porté par la COR ;

Le Maire

Patrick BOURRASSAUT

☎ 06 70 58 88 46

✉ maire@valsonne.fr

Permanences le mercredi et le samedi matin.

Reçoit sur rendez-vous.

S'adresser au secrétariat de la mairie

☎ 04 74 05 18 06

✉ secretariat@valsonne.fr

Les Maires-adjoints

Jean-Yves ROSSET

en charge de l'urbanisme, des travaux, de la voirie et des réseaux

Michèle COLLIN

en charge des affaires scolaires et de l'action sociale

Marc TAMAIN

en charge des finances et du budget

Georges DUMAS

en charge du commerce, du suivi locatif et de l'administration générale

Renouveler la convention avec la SPA pour la gestion de la fourrière animale et la stérilisation des chats errants ;

Demander une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la fourniture d'un barnum à disposition des associations ;

Approuver la convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour mettre en place une offre de protection sociale complémentaire pour les agents municipaux ;

Poursuivre l'emploi d'étudiants saisonniers pour effectuer des petits travaux d'entretien des espaces publics et bâtiments communaux en juillet et août.

Un important travail de commission

Les commissions constituent des temps de travail internes à l'équipe municipale. Elles se réunissent en fonction de leur actualité respective. Chaque adjoint ou conseiller municipal est membre de plusieurs commissions. L'ensemble des commissions ainsi que les représentations extérieures s'établissent comme suit :

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Patrick BOURRASSAUT

Membres élus :

Michèle COLLIN, Vice-présidente déléguée,
Marie-Françoise DUCERT,
Pascal ROUSSILLON,
Philippine VADEBOIN

Membres non élus :

Jeanine GOUTTENOIRE,
Hélène DUPONT,
Isabelle VILLARD,
Fabienne PASSINGE

5 commissions internes au conseil municipal (le maire y est membre de droit) :



École-jeunesse

Michèle COLLIN,
Aurélie COUPET,
Marie-Françoise DUCERT,
Charlotte DUPERRAY,
Cécile DUTRAIVE,
Mireille GRILLET,
Philippine VADEBOIN.



Communication

Michèle COLLIN,
Marc TAMAIN,
Cécile DUTRAIVE,
Mireille GRILLET.



Finances

Marc TAMAIN,
Jean-Yves ROSSET,
Michèle COLLIN,
Georges DUMAS,
Mireille GRILLET,
Claude JOLLY.



Travaux

Jean-Yves ROSSET,
Marc TAMAIN,
Nicolas COMBY,
Pascal ROUSSILLON



Vie du village

Georges DUMAS,
Marie-Françoise DUCERT,
Charlotte DUPERRAY,
Cécile DUTRAIVE,
Mireille GRILLET,
Pascal ROUSSILLON,
Philippine VADEBOIN.

Commission d'appel d'offre

Titulaires : Marc TAMAIN,

Jean-Yves ROSSET,
Georges DUMAS

Suppléants : Nicolas COMBY,
Claude JOLLY

Représentants au groupe animation

Patrick BOURRASSAUT,
Michèle COLLIN,
Pascal ROUSSILLON,
Philippine VADEBOIN.

Des représentations extérieures

Correspondant défense : Georges DUMAS

Référent randonnée : Michèle COLLIN

Référent rivière : Charlotte DUPERRAY

Référents foncier-immobilier : Jean-Yves ROSSET, Mireille GRILLET

Référent ambroisie : Nicolas COMBY

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)

Conseil et Bureau communautaire :

Titulaire : Patrick BOURRASSAUT,
Suppléant : Jean-Yves ROSSET

Commissions

Mutualisation :

Titulaire : Claude JOLLY,
Suppléant : Patrick BOURRASSAUT

Culture :

Titulaire : Michèle COLLIN

Déchets :

Titulaire : Jean-Yves ROSSET,
Suppléant : Pascal ROUSSILLON

Eau Assainissement :

Titulaire : Jean-Yves ROSSET,
Suppléant : Nicolas COMBY

Voirie :

Titulaire : Jean-Yves ROSSET,
Suppléant : Claude JOLLY

Logement aménagement de l'espace :

Titulaire : Cécile DUTRAIVE,
Suppléant : Patrick BOURRASSAUT

Tourisme :

Titulaire : Charlotte DUPERRAY,
Suppléant : Georges DUMAS

Développement Durable – Transition écologique :

Titulaire : Michèle COLLIN,
Suppléant : Marie-Françoise DUCERT

Informatique :

Titulaire : Marc TAMAIN,
Suppléant : Patrick BOURRASSAUT

Transport – Mobilité :

Titulaire : Cécile DUTRAIVE,
Suppléant : Philippine VADEBOIN

Économie de proximité – Agriculture :

Mireille GRILLET

Membre du Bureau du Syndicat Mixte Beaujolais:

Patrick BOURRASSAUT

SYDER :

Titulaire : Georges DUMAS,
Suppléant : Jean-Yves ROSSET

Syndicat des eaux du Pays de Tarare:

Titulaires : Jean-Yves ROSSET (membre du Bureau),
Patrick BOURRASSAUT,
Suppléant : Georges DUMAS

Population totale : 1007 habitants



Réalisations - Une année intense !

Rénovation de la Place Neuve



La rénovation de la place Neuve qui ne portait plus si bien son nom a été réalisée cette année. Les plantations interviendront cet hiver. Il reste encore à la décorer en y installant le pressoir de l'ancienne ferme de la Croze tout comme l'écureuil emblème de notre village qui bénéficiera d'un abri dédié.

Coût de l'opération : 100 000 € HT

Subventions :

Département du Rhône 20 000 €,
SYTRAL mobilité 15 000 €.

Des logements dans l'ancienne bibliothèque

Deux logements sont créés au sein de ce beau bâtiment que l'équipe municipale a souhaité conserver dans le patrimoine de la commune. La toiture a été reprise et l'ensemble du bâtiment a fait l'objet d'une isolation.

Un studio adapté pour les personnes âgées ou en situation de handicap est aménagé au rez-de-chaussée. Les deux autres étages ont permis la réalisation d'un duplex. Les dernières finitions interviennent avant mise en location.

Coût de l'opération : 160 000 € HT

La commune a obtenu une aide de l'État au titre du fonds vert de 60 828 € et devrait en obtenir au titre des travaux d'isolation réalisés.

Remplacement des menuiseries et reprise de la toiture de la mairie.

La commune a procédé au changement de l'ensemble des menuiseries de la mairie qui montraient des signes de faiblesse.

Le montant du remplacement est de 20 112 € HT. Cela a permis également d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

La toiture a également fait l'objet de reprise pour un montant de 11 834 € HT.

École

Principale priorité d'investissement de l'équipe municipale, l'école a bénéficié de travaux d'amélioration : mise en place d'un système de visiophone, étagères... D'autres projets sont à l'étude.

Passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public

Dans un souci d'économie d'énergie, l'ensemble de l'éclairage public de la commune a été basculé en LED. Les travaux réalisés par le SYDER ont été réceptionnés le 15 octobre dernier. Cela a permis de remplacer l'ensemble des éclairages souvent vieillissants et régulièrement victimes de panne.

Coût de l'opération : 207 200 € TTC

Subvention

SYDER (45%) : 92 000 €

Reste à charge 115 200 € que la commune remboursera au SYDER sur 15 ans.

Ces équipements devraient permettre de réduire substantiellement la consommation d'électricité de la commune et le coût de l'éclairage public, rentabilisant rapidement cet investissement.



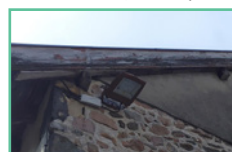
Chemin des Écurcils



RD 313



Route de Dième



Rue du Rocailier

Voirie - Réseaux – réalisations 2025

Dans le cadre des crédits COR, ont été réalisés la gestion des eaux pluviales et le tapis d'enrobé du bas du chemin du Mont ainsi que le drainage et les enrobés du chemin de la Raye sous la RD313. La COR a également repris le chemin du Bouillon Margand et le haut du chemin de Peisselay.

En complément, la commune est intervenue chemins des Roues, des Terres et impasses de la Raye et du Perrussel.

Le mur de soutènement sous le parking du restaurant a été remis en état et sécurisé.

La COR a également repris la conduite d'assainissement vers le stade de football et le Syndicat des Eaux du Pays de Tarare la conduite d'eau potable à partir du château d'eau chemin du Berthier.

Enfin, le poteau de défense incendie du lotissement du Plat a été changé.

Pompe à chaleur de la Maison des associations

La commune a procédé au **remplacement de la pompe à chaleur** de la Maison des associations qui a été déplacée à cette occasion afin de limiter la nuisance sonore pour les riverains.

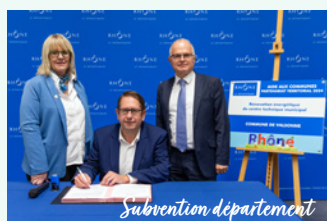
Église

A la demande de la commune, la Société d'Insertion par l'Activité Économique ATRE Services a procédé à la **rénovation de la peinture des portes de l'église**. La peinture a été choisie spécifiquement par l'Architecte des Bâtiments de France. Il s'agit d'une peinture spéciale aux huiles naturelles coloris Vauban fabriquée à Saint-Malo.

Installation de bancs dans le cadre du legs de M. ORSINI

Monsieur ORSINI, ancien président de l'association du patrimoine est décédé le 31 décembre 2024. Il a souhaité léguer à la commune une somme équivalente à **l'acquisition de 3 bancs** qui ont été installés route de Lyon vers l'affichage libre, en-dessous de l'église et au cimetière.

Les projets en cours



Réfection de la toiture du centre technique municipal

La toiture du centre technique, ancien local de la DDE acheté par la commune au Département en 2014, est vieille et amiantée. Elle sera remplacée ce qui améliorera l'isolation du bâtiment.

Coût prévisionnel des travaux 60 000 € HT.

Subvention déjà obtenue 26 055 € de la part de l'Etat complétée d'une aide de 15 000 € du Département.

Étude de création d'un périmètre délimité des abords de l'église

L'église Saint-Romain de Valsonne est inscrite à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du 17 août 1994 en raison de la qualité et de l'homogénéité de ses décors intérieurs.

En conséquence de cette protection, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) émet un avis conforme sur l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées sur l'ensemble des parcelles situées dans un périmètre de 500m autour de l'église.

Cette étude, à partir du diagnostic du territoire établi grâce à l'analyse urbaine, architecturale, paysagère, définira un périmètre délimité des abords.

L'objectif de ce périmètre est de préserver le cadre environnant de l'église de manière contextualisée et affinée permettant de **réduire le périmètre de consultation** de l'ABF et de **cibler son intervention sur les enjeux majeurs** concourant à la qualité patrimoniale de notre bourg.

Les prescriptions établies devront être **articulées avec les actions possibles en matière de réhabilitation énergétique** et de production d'énergies renouvelables.

Coût de l'étude : 35 494 €

Subvention Etat – fonds vert (80%) : 28 395 €

Accès de la Maison d'Assistants Maternelles

La commune a procédé à l'acquisition d'une parcelle contiguë au Cercle afin de réaliser l'accès à la future Maison d'Assistants Maternelles (MAM) qui ouvrira en début d'année dans le bâtiment de l'association paroissiale à la place de la salle Jeanne d'Arc.

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle

La commune a le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle avec la création d'une boucle en autoconsommation permettant d'alimenter plusieurs bâtiments municipaux.

Passage en leds de l'éclairage du stade de football

Le Conseil a décidé de **remplacer l'éclairage du stade de football** via le SYDER. L'étude est actuellement en cours pour un passage en éclairage LED pour un montant estimé à 40 000 € sous réserve des conclusions de l'étude sur la capacité des mâts à accueillir ces nouveaux équipements. Le reste à charge pour la commune est estimé à 22 000 €, là-aussi financé sur 15 ans en partie grâce aux économies d'énergie.

Réfection du clocher de l'église



Une inspection par drones a confirmé le caractère très dégradé du clocher de l'église qui nécessite une réfection complète estimée à plus de 110 000 €.

Des recherches de subvention sont actuellement en cours afin de financer une partie de cet investissement.

Sauvegarde de la Chapelle



La Chapelle Notre-Dame-de-Pitié fut construite vers 1850 sur les fondations d'une première chapelle datant du XV^e siècle. Elle a dû faire l'objet de plusieurs réfections depuis.

Aujourd'hui, elle présente quelques infiltrations d'eau. Une réflexion est en cours qui démontre la nécessité d'une intervention globale, probablement longue et onéreuse sur l'ensemble de l'édifice. Dans l'attente, des reprises en toiture ont été réalisées.

Rénovation des trottoirs route de Dième et création d'un trottoir route des Cassettes

Une étude a été réalisée afin de définir les modalités de rénovation des trottoirs de la route de Dième en mauvais état mais dont la rénovation nécessite une mise aux normes en matière d'accessibilité.

L'étude porte également sur la création d'un trottoir route des Cassettes depuis l'embranchement avec la route d'Amplepuis, ceci afin de faciliter l'accès à l'arrêt des cars de la Croix de Mission situé en contrebas.

Label Village d'Avenir

Village d'Avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Valsonne fait partie des 13 communes lauréates du département du Rhône.

Villages d'avenir



Ce dispositif favorise les demandes de subvention de la commune auprès des dispositifs de l'Etat et permet surtout un appui en ingénierie sur ses différents projets (périmètre délimité des abords, salle des fêtes, auberge, voirie...)



Réouverture de l'auberge

Le bulletin municipal de l'année dernière revenait largement sur l'histoire de l'auberge de la Vallée et la place déterminante qu'elle a eue dans la vie de notre village.

Une nouvelle page s'écrit avec l'ouverture de « l'Écureuil gourmand ».

La commune a profité de la fermeture de l'établissement et de cette perspective de réouverture afin de procéder à des travaux de mises aux normes, d'adaptation de l'outil de travail et d'embellissement. En effet, cela fait plus de 20 ans qu'aucun travaux n'avait été effectué.

L'isolation de la partie supérieure de l'établissement a été réalisée évitant une déperdition de la chaleur. L'électricité a fait l'objet d'une maintenance et d'une mise aux normes tout comme les dispositifs relevant de la responsabilité du bailleur : hotte, monte plat, chaudière...

Afin d'améliorer l'outil de travail, de moderniser, mettre aux normes et agrandir la cuisine de l'établissement, une chambre froide d'environ 15 m² a été créée. Elle est enterrée sous la terrasse.

Usé par le sel de déneigement, le sous-bassement de la façade le long de la RD 313 a été repris avec un parement pierre esthétique et probablement plus résistant à l'usure.

Il est également programmé d'aménager une terrasse dans la parcelle à l'arrière d'ici le printemps.

Enfin, la commune réfléchit aux modalités permettant d'accroître le stationnement dans le secteur.

L'ensemble de ces travaux va pouvoir être réalisé grâce à l'aide des financeurs :

- ⇒ **État** – Dotation d'équipement des territoires ruraux : 107 894 €
- ⇒ **Région Auvergne Rhône-Alpes** : 31 042 €
- ⇒ **Département du Rhône** – partenariat territorial : 30 000 €.



Le mystère du drapeau français sur le clocher de l'église !



En se réveillant le 8 mai 2025, les Valsonnais ont constaté que le drapeau bleu blanc rouge flottait au sommet de l'église du village.

Mystère !

Qui avait bien pu réussir cet exploit et pour quelle raison ?

Après quelques recherches, il semblerait que quelques jeunes du village aient muri cette idée pendant plusieurs semaines, plus précisément depuis le mois de janvier et les vœux de la municipalité...

En effet, à cette occasion, le maire avait raconté l'histoire de Pierre Planus, résistant, qui a la Libération avait accroché le drapeau français en haut du clocher de l'église de Valsonne.

Ces jeunes se sont donc dit, qu'ils devaient pouvoir également le faire. Ils ont minutieusement préparé le drapeau pour l'installer au sommet du clocher le 8 mai 2025, commémorant le 80^e anniversaire de la Libération et rendant, ainsi, hommage à leur aîné.

Un beau clin d'œil à la grande Histoire et à l'histoire locale de Valsonne qui aura eu l'honneur de la presse interpellée par une telle audace.

D'ailleurs, le drapeau de notre pays flottait à nouveau au sommet du clocher le 11 novembre dernier.

Le 11 novembre 2025 – une belle cérémonie !



Sous un soleil automnal, les porte-drapeaux, les anciens combattants, le maire, les sapeurs-pompiers du Val Soanan, la directrice et les élèves de l'école défilaient sous la musique de la fanfare Accord'D'Lyres et rendaient un bel hommage aux Morts pour la France devant le Monument aux Morts situé dans le cimetière.

Après avoir poursuivi les couplets de la Marseillaise jouée par la fanfare, les enfants entonnaient la chanson « Le Soldat » de Florent Pagny. Un beau moment d'émotion !

La transmission du devoir de mémoire est ainsi assurée !

Sujets d'actualités

Sécurisation RD 313

Ce qui fût appelé par le Département du Rhône il y a quelques années la liaison Amplepuis A89, est devenue au fil de la pression politique, médiatique et financière, la sécurisation de la RD 313 traduisant ainsi une ambition plus modeste et pragmatique pour ce projet.

Cette route départementale étant l'une des plus meurtrières du Rhône, le département a décidé d'intervenir sur 4 secteurs jugés à enjeux :

- ⇒ Création d'une zone de dépassement à la sortie d'Amplepuis en direction du Col du Pilon ;
- ⇒ A Ronno, aménagement du carrefour avec la route de Saint-Just-d'Avray ;
- ⇒ A Valsonne, amélioration du carrefour avec le chemin du Perrussel et le chemin des Terres pour casser la vitesse en entrée du village ;
- ⇒ A Saint-Clément, modification du carrefour à la sortie de Saint-Clément en direction des Ponts Tarrets.

Les travaux devraient s'étaler entre 2026 et 2027.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Fin 2024, le Président de la COR avait lancé un travail ayant pour objectif le transfert de la compétence urbanisme des communes à l'intercommunalité et la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se substituerait au PLU des communes.

Face aux nombreux questionnements suscités, le Bureau des Maires a, par une courte majorité dont le maire de Valsonne, repoussé cette perspective. Néanmoins, ce questionnement reviendra au début du prochain mandat.

Accord local pour la composition du Conseil communautaire

Sous l'impulsion du maire de Valsonne qui l'a proposé afin d'obtenir une meilleure représentation des communes intermédiaires, suffisamment de conseils municipaux ont voté un **accord local permettant de modifier la composition du conseil de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien à compter des prochaines élections municipales.**

A l'instar de Cublize, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux, Saint-Forgeux, Saint-Jean-la-Bussière et Saint-Romain-de-Popey, la commune de Valsonne a obtenu un deuxième siège au sein de cette assemblée.

Tarare a 12 conseillers, Thizy-les-Bourgs 7, Amplepuis et Vindry 6, Cours 5 et les 18 autres communes un seul. Cette répartition s'appuie sur le nombre d'habitants des communes.

Le Conseil communautaire comprendra donc 70 conseillers après le renouvellement électoral de mars 2026.

Entre 2015 et fin 2025 la dette de la commune est passée de 567 000 € à 22 000 €

Évolution des dépenses de fonctionnement en milliers d'euros

Stabilité-maitrise : 10 ans d'excédents conséquents pour financer les investissements

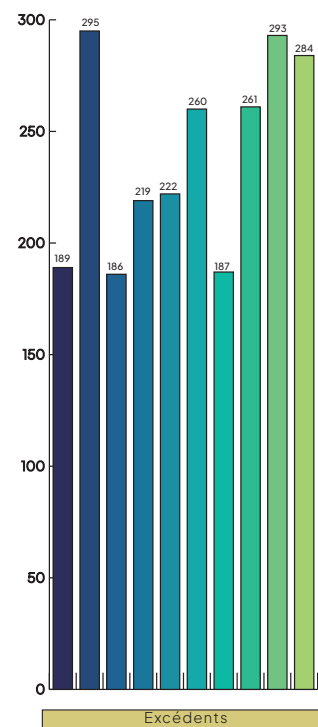
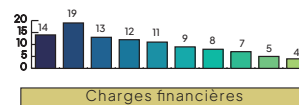
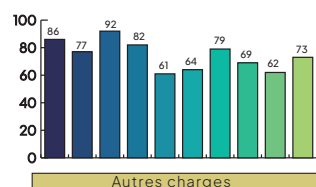
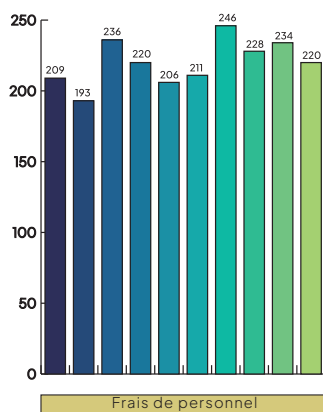
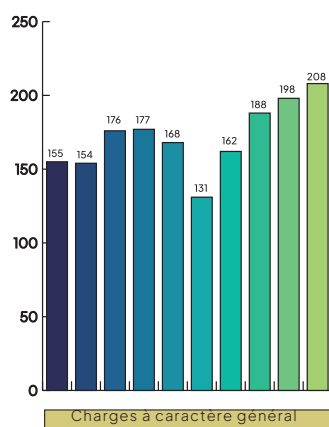
Charges à caractère général : électricité ; assurances ; entretiens ; fournitures , repas cantines...

Frais de personnel : salaires et charges sociales

Autres charges : indemnité élus ; contribution SYDER ; subventions versées ; impôts et taxes

Charges financières : intérêts des emprunts

Excédents : excédents de recettes versus les dépenses permettant de financer les investissements



Évolution des recettes de fonctionnement en milliers d'euros

Produits de services et autres produits : cantine et location immeubles

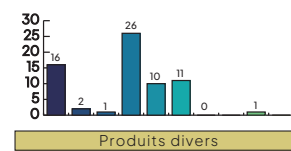
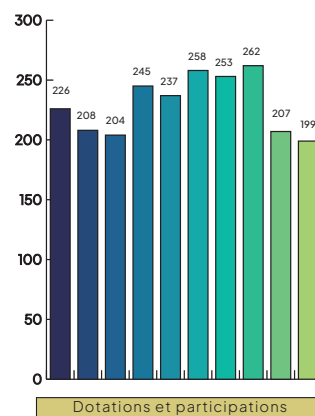
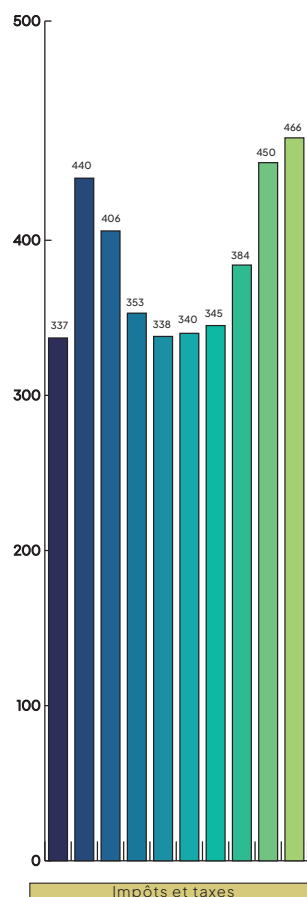
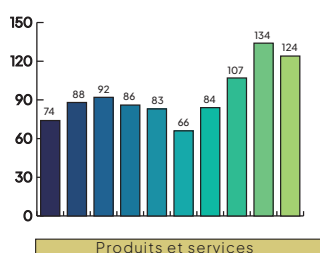
Impôts et taxes : taxes foncières ; taxes sur Pylônes et autres

Dotations et participations : dotations et participation de l'État

Produits divers : exceptionnels

En 10 ans

2 396 000 € d'excédents pour financer les investissements



Projet d'unité de stockage d'énergie porté par la société VOLTALIA à Dième

La société VOLTALIA qui appartient à l'entreprise familiale Mulliez a pour projet la création d'une unité de stockage d'énergie à Dième en limite de Valsonne près du lieu-dit le Crêt.

Cet emplacement a été choisi par l'opérateur car il se situe proche de la liaison 63Kv entre Allières et Tarare sur laquelle il envisage de créer un poste privé HTB pour se raccorder au réseau public RTE lui permettant d'importer de l'énergie pour la stocker et de l'exporter en fonction des besoins du réseau électrique. VOLTALIA dispose de l'accord du propriétaire du terrain.

Ce type de projet s'intègre dans la stratégie énergétique nationale en accompagnement du développement des énergies renouvelables notamment photovoltaïques. Les batteries stockent l'énergie quand elle est en surproduction et déstockent quand les besoins sont plus nombreux que la production instantanée. Le modèle économique de l'opération repose sur un prix d'achat pour stocker plus faible que le prix de vente pour déstocker. Ce type d'installation participe également à la stabilité du réseau.

Le projet se compose notamment :

- ⇒ Poste HTB dont un bâtiment avec une salle électrique et une salle de contrôle de commande, d'un transformateur HTA/HTB et d'un disjoncteur HTB ;
- ⇒ 12 conteneurs remplis de batteries lithium-ion équipés de groupe froid ;
- ⇒ Des convertisseurs qui convertissent l'électricité en courant continu de la batterie en courant alternatif pour ensuite permettre le raccordement au réseau électrique public ;
- ⇒ Des transformateurs pour transformer l'électricité basse tension des convertisseurs en haute tension pour se raccorder ensuite au poste électrique HTB privé.

Les installations s'implantent sur environ 0,6 ha à l'intérieur d'une parcelle de 1,6 ha actuellement à vocation agricole.

À la demande des communes de Dième et de Valsonne, une réunion publique a été organisée par VOLTALIA le 15 mai 2025 à la salle des fêtes de Dième.

Ce projet a été évoqué par le maire de Valsonne lors des conseils municipaux du 22 novembre 2024, 14 mars et 25 avril 2025 et a fait l'objet, à l'unanimité, d'un **avis défavorable du conseil municipal de Valsonne en date du 4 juillet 2025**. Le conseil municipal de Dième a également adopté un avis défavorable sur ce projet.

L'avis défavorable de la commune de Valsonne s'appuie sur les arguments suivants :

- ⇒ Artificialisation de terres agricoles pour un projet dont l'intérêt général doit être démontré ;
- ⇒ Risque de pollution des sols et de l'air par l'incendie des batteries lithium ;
- ⇒ Incapacité probable pour les services de secours d'intervenir dans un délai raisonnable afin de contenir d'éventuels dégâts nocifs pour les populations et l'environnement. En effet, le site est éloigné du centre de secours de premier niveau et des centres d'intervention spécialisés. Les éléments du dossier concernant la défense incendie ne comportent que des éléments généraux sans analyse par le SDNIS de la capacité à intervenir sur ce site en particulier et dans un contexte de proximité de forêts ancestrales ;
- ⇒ Impact paysager sur un site qui malgré la présence d'infrastructures électriques demeure préservé ;
- ⇒ Absence d'étude de risque et d'étude d'impact environnemental ;
- ⇒ Manque de garantie sur l'absence d'impact sonore pour les riverains, non seulement au regard de la réglementation, mais aussi en matière de confort de vie pour les habitants, et ce, dans un contexte acoustique particulier lié au relief ;
- ⇒ Impact sur le chemin rural inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées par délibération n°3/8/07/16 du 8 juillet 2016.

Le Conseil municipal du 4 juillet indiquait qu'au regard de ces éléments et de l'implantation choisie, l'intérêt général de ce projet ne peut être établi. Son positionnement à proximité d'habitations, à la vue directe de bon nombre d'habitants de Dième et de Valsonne, au milieu d'un grand espace naturel composé de forêts et de champs agricoles dont il consommera en définitive 1,6 ha, en limite d'un chemin touristique de randonnée, démontre l'impact de ce projet et obère toute notion d'intérêt général.

Cette implantation semble être guidée par des critères économiques et de rentabilité conduisant à aménager un terrain agricole plutôt que d'étudier l'utilisation de friches. Le dossier ne démontre pas la recherche conduite pour utiliser du foncier déjà artificialisé plutôt que d'en consommer de nouveau.

Grâce à l'action du collectif citoyen « Dième on t'aime », **la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé de soumettre ce projet à évaluation environnementale** par décision n°2025-ARA-KKP-5905 du 14 août 2025. Elle conclut dans cet arrêté que le projet est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et la santé humaine justifiant cette analyse environnementale.

Elle identifie des objectifs spécifiques poursuivis par cette évaluation environnementale à savoir :

- ⇒ la réalisation d'une étude acoustique définissant les mesures de réduction du niveau sonore en limite de propriété du site permettant de respecter les émergences réglementaires et d'apporter l'assurance d'une absence d'une incidence notable pour les riverains ;
- ⇒ la définition précise, en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, des mesures permettant de réduire les risques de propagation d'un éventuel incendie sur le massif forestier riverain.

L'issue du projet est donc à ce stade soumise à la réalisation de cette évaluation environnementale et à l'analyse qu'en feront les services de l'État, la Préfète de Région également Préfète de Département étant, in fine, décisionnaire...

Collectif « Dième on t'aime »



Nous avons pu mesurer l'ampleur de cette installation qui se situerait au sommet d'une colline et en bordure de forêt et les risques associés. Elle comprendrait 12 conteneurs de 5 à 600 batteries chacun, des convertisseurs, des charpentes métalliques, un poste de transformation et des bâtiments techniques...

Le Collectif tient à alerter sur l'évidente nuisance paysagère de la construction envisagée quasi impossible à intégrer, vu le site choisi, ainsi que sur la très probable nuisance sonore liée au fonctionnement de l'installation. De plus, nous alertons sur le risque majeur d'incendie et de pollution chimique, en cas d'incident. Ce qui mettrait en danger les plus proches riverains du site mais aussi probablement les habitants des communes environnantes dont le village de Valsonne situé en contrebas.

Le Collectif « Dième on t'aime » est aussi attentif aux incidences liées à l'emprise du foncier agricole du futur site.

Nous avons donc fait savoir depuis ce printemps 2025 que notre opposition collective n'était pas de « façade », ni « épidermique » et quelle était fondée sur un argumentaire sérieux prenant en compte à la fois des aspects environnementaux et des enjeux de sécurité.

Ainsi le « recours gracieux » que nous avons porté en articulation avec l'association « Val'Heureux », a été entendu par la Préfète de Région. La décision préfectorale d'août 2025 impose désormais la réalisation d'une évaluation environnementale au groupe Voltalia car le projet « est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine » (Décision 2025-ARA-KKP-5905).

Le collectif est également très satisfait des prises de position des élus locaux notamment de celle du président de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (la COR) Patrice Verchère qui a fin septembre 2025 fait part de son opposition au nom de l'ensemble des élus de la COR : " En soutien au conseil municipal de Dième et à la population locale, les élus de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien s'opposent fermement au projet d'installation de la centrale à batteries porté par Voltalia sur le territoire de Dième" (Voir l'article du Patriote Beaujolais Val de Saône du 15 octobre 2025).

La mobilisation citoyenne entre le printemps et l'automne a déjà porté ses fruits mais « la bataille » ne fait que commencer !

Le Collectif aujourd'hui regroupe une quarantaine de personnes physiques et morales. Une pétition mise en ligne a été signée par près de 1150 personnes depuis 6 mois.

En accord avec l'association Val'Heureux, nous souhaitons aujourd'hui accentuer la diffusion de l'information et sensibiliser de manière plus large face à ce projet.

Alors si vous voulez vous aussi faire entendre votre voix ou simplement échanger, vous pouvez nous contacter via nos adresses mails :

Pour adhérer ou nous écrire :

diemeontaime@gmail.com ou contact@valheureux.org

Le Collectif « Dième on t'aime » s'est créé en mars 2025 à l'initiative de quelques lanceurs d'alerte de la commune et de citoyennes et citoyens des communes environnantes. Ce qui a motivé la création du collectif, c'est la volonté de s'opposer collectivement à la construction d'un poste électrique de stockage en batteries au lithium, porté par le groupe Voltalia.



Maison d'assistantes maternelles (MAM)

Cette ouverture de la MAM est la rencontre de 2 projets.

D'un côté l'Association Immobilière Paroissiale de Valsonne (AIPV), représentée dans ce projet par M. Danve président et M. Thomas trésorier, souhaitait continuer à réhabiliter l'immeuble de la salle Jeanne d'Arc et en priorité l'ancienne salle de gym afin d'en faire un logement. De gros travaux ont été faits pour en faire un local agréable, très clair.

Et de l'autre côté, 2 assistantes maternelles qui souhaitent travailler ensemble et qui cherchaient un local à louer :

« Nous sommes deux assistantes maternelles exerçant à domicile. Camille agréée depuis 2017 pour 4 enfants et Charlotte agréée depuis 2024 pour 3 enfants. Nous avons réfléchi ensemble à la création d'une MAM depuis 2023.

Une MAM est une maison d'assistantes maternelles qui consiste à regrouper 2 à 4 assistantes dans un même et unique lieu entièrement dédié et sécurisé à l'accueil du jeune enfant.

L'ouverture de la MAM nous offre un lieu d'accueil et nous permet de ne plus mélanger vie privée et vie professionnelle.

Les MAM trop rares dans le milieu rural offrent une alternative entre accueil individualisé et collectif.

La MAM ouvrira ses portes début d'année 26 « les minis écureuils » au 169 chemin de la chapelle.

Un grand merci à l'AIPV tout particulièrement Messieurs Danve et Thomas pour leur forte implication dans ce projet. »

Les deux projets ont été réunis !



6 000 m² de bâtiments !

La commune de Valsonne dispose, gère et entretient pratiquement 6 000 m² de bâtiments lui permettant de mettre en œuvre le service public et de conduire ses missions d'intérêt général. Cette présentation donne également une idée de l'ampleur et de la diversité de l'action communale.

Les bâtiments qui viennent le plus naturellement à l'esprit sont ceux de la mairie dite « *la maison commune* » comprenant la salle du conseil, la salle des mariages, le bureau du maire, les archives et l'agence postale communale. Le centre technique municipal se situe à côté du lavoir.

Premier poste d'investissement municipal, l'immobilier scolaire et périscolaire avec plus de 1 400 m² répartis entre le bâtiment de l'école maternelle dont la cantine et celui de l'école élémentaire.

1 000 m² d'équipements sont très utilisés par les associations et les usagers tels que :

- ⇒ La salle des fêtes ;
- ⇒ La maison des associations : médiathèque, salle du patrimoine, salle d'activité, local du groupe d'animation, amicale des sapeurs-pompiers ;
- ⇒ Le cercle ;
- ⇒ Les vestiaires du stade de football ;
- ⇒ La cabane des boules ;
- ⇒ La cabane des chasseurs ;
- ⇒ La salle hors sac de l'aire de loisirs.



L'agence postale communale



L'école maternelle



L'école



Le centre technique municipal



La maison des associations



Médiathèque



Salle des fêtes



Le cercle



Maison de quartier



Les vestiaires du stade de football



Le terrain de boules

Vie municipale



La cabane des chasseurs



Pumptrack et la salle hors sac de l'aire de loisirs.



L'église



Mairie et 2 logements au dessus de la mairie

Propriétaire depuis la loi de séparation entre l'Église et l'État de 1905 de l'église (575 m²) inscrite à l'inventaire des monuments historiques et de la chapelle (164 m²), la commune est en charge de leur entretien et de leur rénovation.



La chapelle



Bar tabac épicerie / Boulangerie



Local en face de l'auberge

Les municipalités successives ont également investi pour maintenir une activité commerciale dans la commune qui est propriétaire des murs de plusieurs commerces :

- ⇒ La boulangerie – pâtisserie ;
- ⇒ Bar tabac épicerie ;
- ⇒ L'auberge ;
- ⇒ L'institut d'esthétique.

Enfin, la commune gère également 6 logements pour environ 500 m² :

- ⇒ 1 à côté de l'école ;
- ⇒ 2 au-dessus de la mairie ;
- ⇒ 1 au-dessus des commerces ;
- ⇒ 2 logements place du marché nouvellement rénovés.



L'auberge

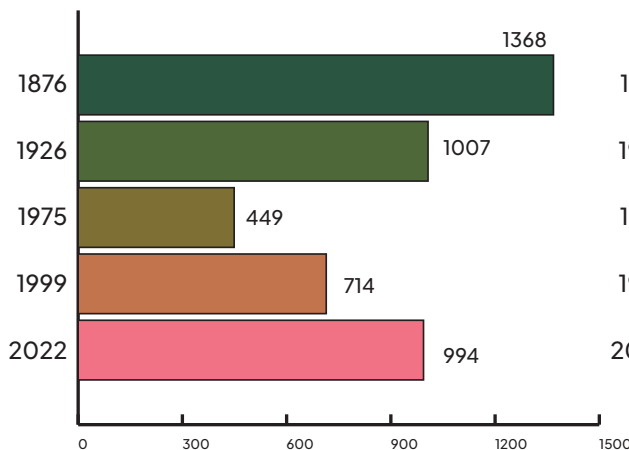


2 logements place du marché

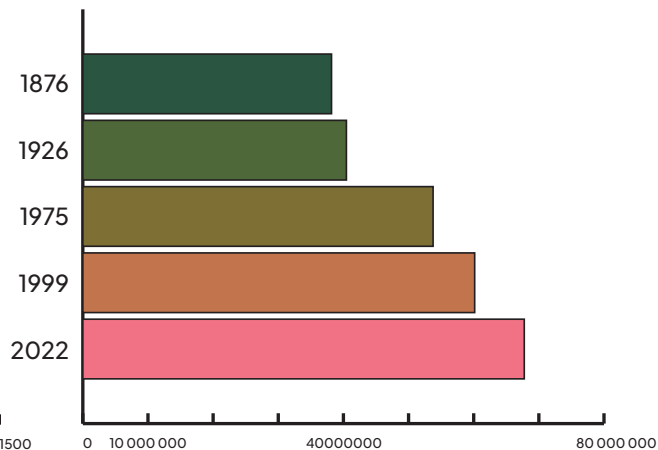
Démographie

Valsonne versus la France
(Source INSEE le 6 novembre 2025)

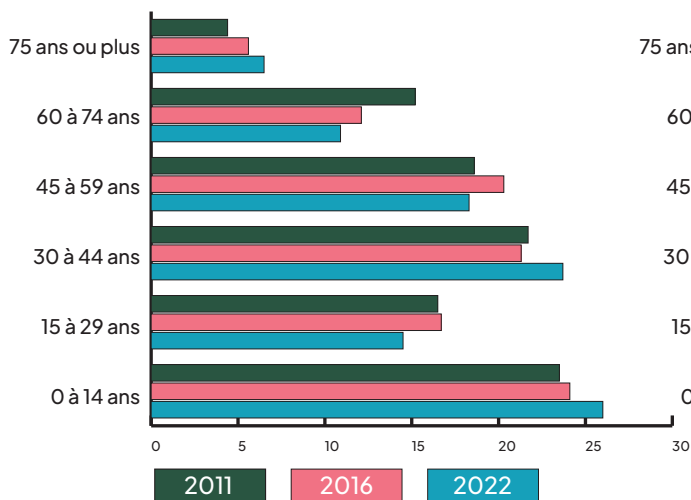
Population Valsonne



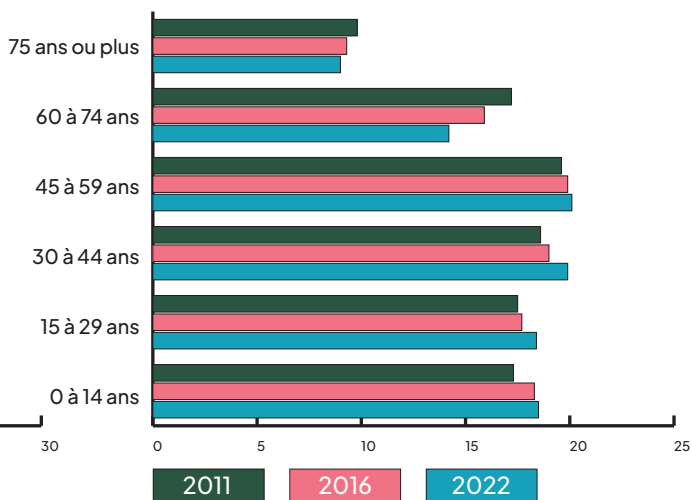
Population France hors Mayotte



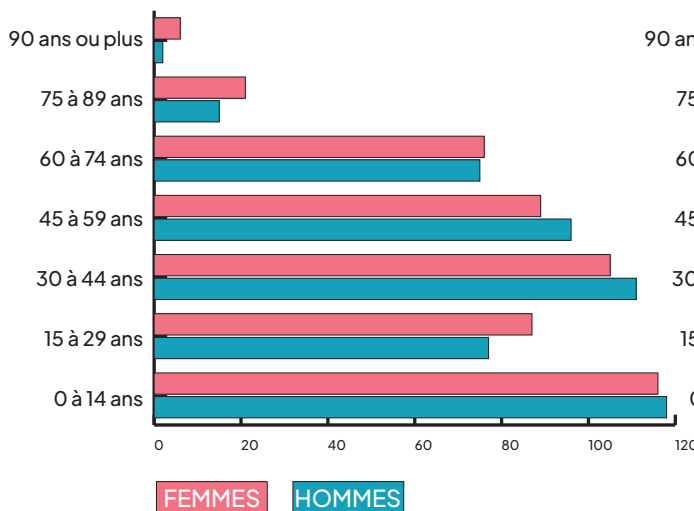
Population de Valsonne par tranche d'âge en %



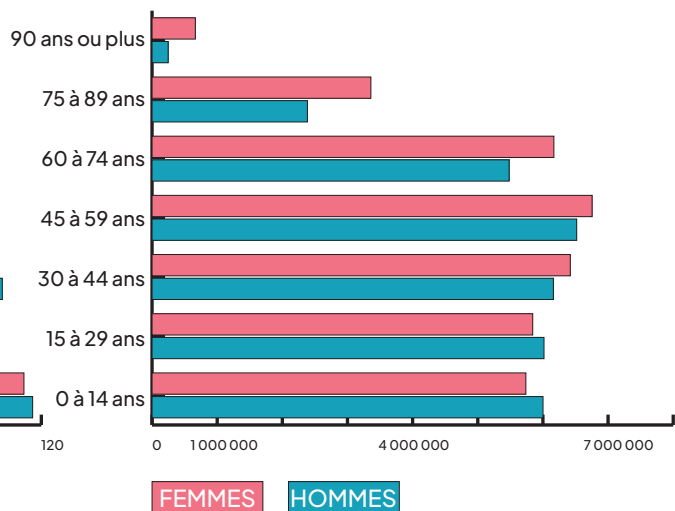
Population de France par tranche d'âge en %



Population par sexe à Valsonne par tranche d'âge en 2022



Population par sexe en France par tranche d'âge en 2022



Bienvenue à Loïc Rosset et sa compagne Muriel qui ont redonné vie au restaurant du village « L'Écureuil Gourmand » !



Dans notre bulletin de l'année 2025, nous avons consacré une page « De L'hôtel de la Vallée à l'Auberge de la Vallée ». Nous recherchions un successeur.

Suite à un appel d'offres, l'équipe municipale a analysé les divers projets soumis par les candidats et réalisé des entretiens. Nous pouvons

désormais compléter l'histoire de cet établissement communal car le restaurant « L'Écureuil gourmand » a ouvert ses portes depuis le 8 novembre dans les locaux de notre ancienne auberge de Valsonne.

C'est Loïc ROSSET, « enfant du pays », avec sa compagne Muriel qui ont été retenus. Le couple habitant Valsonne a géré pendant quatre ans le Relais du Soanan à Saint-Clément-sous-Valsonne. Désireux d'arrêter le « tri commerce » (bar, épicerie et restaurant), ils souhaitaient se concentrer uniquement à la restauration. Titulaire d'un BEP (brevet d'études professionnelles) et d'un baccalauréat professionnel dans le domaine de la cuisine, Loïc Rosset aimerait également, avec cette nouvelle structure, établir une « cassure » avec la carte qu'il concoctait jusque-là en « proposant des produits au maximum locaux, même s'il n'est pas possible de le garantir à 100 % ». Cette dernière devrait également être « moins élargie mais avec une cuisine plus élaborée et soignée ».



**Venez nombreux éveiller vos papilles !
Nous souhaitant bonne réussite
à Loïc et Muriel !**

Coordonnées

☎ 04 69 36 18 30

📍 165 route de Lyon 69170 VALSONNE

✉ ecureuilgourmand69@gmail.com

Compte  



Le restaurant a les horaires suivants :

Lundi : midi et soir

Mardi : midi et fermé le soir

Mercredi : fermé

Jeudi, vendredi, samedi : midi et soir

Dimanche : midi et fermé le soir

Nous sommes fiers de vous présenter nos partenaires locaux!!!

- * GARC de Moncheret à Arbois
- * La Petite Ferme du Plat à Valsonne
- * La Ferme du Sirel à Valsonne
- * Murielle et Jean Luc Martin à Quincey

L'Écureuil Gourmand

Vous souhaite la Bienvenue
Et surtout un très bon
Appétit ☺☺☺☺



Élections municipales 15 et 22 mars 2026 : la fin du panachage !

Le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et éventuellement le 22 mars pour le second, les Valsonnais comme l'ensemble des Français seront appelés aux urnes pour désigner leurs conseillers municipaux pour les 6 prochaines années.

Ce scrutin s'accompagne d'évolutions majeures modifiant les habitudes des électeurs.

A compter du prochain scrutin, le conseil

municipal de l'ensemble des communes sera élu sur la base d'un scrutin de liste. Les candidats devront présenter une liste strictement paritaire (un homme/une femme ou une femme/un homme en alternance), et **il n'y aura plus de possibilité de panachage.**

Il ne sera plus possible de rayer ou de rajouter des noms sur le bulletin de vote. Cette pratique sera proscrite. Lorsqu'un nom sera rayé

ou ajouté sur le bulletin

de vote, celui-ci sera considéré comme nul.

La parité, déjà en vigueur au conseil municipal de Valsonne de manière volontaire, sera un critère absolu. La liste doit présenter une alternance de candidats hommes et femmes.

Inscription sur les listes électorales

Depuis la mise en place du Répertoire électoral unique (REU), **les inscriptions sur la liste électorale sont désormais possibles, pour ce scrutin, jusqu'au 4 février 2026 pour l'inscription en ligne et jusqu'au 6 février pour l'inscription en mairie.**

L'inscription automatique n'étant pas systématique, les jeunes ayant atteint 18 ans en amont du scrutin doivent effectuer la démarche en mairie.

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales en ligne ou en s'adressant à la mairie.



Procurations

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, **d'effectuer sa demande de procuration** pour les utilisateurs du portail FranceConnect, **de manière totalement dématérialisée.** Pour cela, vous devez disposer **de la nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité.**

Comment faire certifier son identité numérique France Identité ?



Pour obtenir la certification de votre identité numérique France Identité et pouvoir ainsi utiliser l'application pour les usages qui requièrent le niveau de sécurité le plus élevé, vous devez :

- ⇒ Télécharger l'application France Identité sur votre smartphone ;
- ⇒ Effectuer une demande de certification de votre identité numérique depuis l'application ;

⇒ Suivre les instructions dans l'application : confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code ;

⇒ Puis vous rendre dans une des mairies proposant la certification d'identité avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande. La liste des mairies est disponible sur le site : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>

Attention, la mairie de Valsonne ne peut faire cette certification. Il vous faudra aller à la mairie de Tarare ou d'Amplepuis pour les plus proches.

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité

⚠ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée.



1

Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuracion.gouv.fr



3

Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.



4

Vous recevrez un courriel de « Maprocuracion » dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote.



Allez Voter!

Vous pourrez ensuite effectuer la demande de procuration (ou de résiliation) 100 % en ligne grâce au téléservice « Maprocuracion ». À l'issue de votre demande, vous pourrez directement faire valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir

à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat.

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée en mairie via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice www.maprocuracion.gouv.fr. Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un

commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Cette vérification d'identité est justifiée par l'importance et la sensibilité de la démarche de procuration : en donnant procuration, l'électeur donne

son vote à un autre citoyen. C'est pour cela que seule l'identité numérique certifiée, qui permet d'attester de votre identité de manière très sécurisée, est acceptée en alternative au déplacement.

Comment ça marche ?

Vous pouvez également réaliser votre demande en utilisant un formulaire CERFA papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Ainsi, si vous votez dans

la commune A, vous pouvez donner procuration à un électeur qui vote dans la commune B, même si cette commune se situe dans un autre département. Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place. Il ne peut par ailleurs détenir plus d'une procuration établie en France.

Bientôt 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT



1. Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes Français, filles ou garçons, dès l'âge de 16 ans. Le recensement est effectué entre le jour des 16 ans et la fin du 3^e mois suivant son anniversaire. Une régularisation est possible jusqu'à 25 ans.

2. Le recensement citoyen permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune à 18 ans.

3. Le recensement se fait en mairie en apportant les justificatifs suivants :

- ⇒ Carte d'identité
- ⇒ Livret de famille
- ⇒ Justificatif de domicile

4. Une attestation sera remise par la Mairie.

Vous devez attester de votre situation au regard de cette obligation, lorsque vous voulez vous inscrire à certains examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire...) ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique française.

Pour un village propre et accueillant. Quand les déjections canines envahissent l'espace public.



Plusieurs Valsonnais nous signalent des incivilités canines récurrentes.

Quelques rappels pour la promenade de vos animaux domestiques. Merci de les respecter.

Tenez votre chien en laisse.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines, que ce soit sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux

pour enfants (verger, pumptrack où d'ailleurs les chiens sont interdits !), et ce, par mesure d'hygiène. Une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader. Elle contient des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. Pensez aux enfants, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite...

Il existe dans notre village, 2 distributeurs de sacs à déjections canines avec poubelle à proximité situés :

1. vers l'église
2. au verger (aire de jeux)

Il est à rappeler également que pour le non ramassage des déjections canines, vous risquez une amende de 35 €.

Ramasser les crottes de son chien est un geste de civisme et de respect envers les autres.

Quand les haies dégradent les relations de voisinage.

Depuis avril 2025, l'entretien des haies est devenu obligatoire pour les propriétaires et locataires d'espaces privés. Rien de nouveau mais des règles spécifiques à respecter pour préserver la biodiversité et éviter les conflits de voisinage ont été instaurées.

Les haies doivent être taillées au moins deux fois par an. Pour protéger la faune, notamment pendant la période de nidification des oiseaux, il est recommandé de ne pas tailler les haies entre le 16 mars et le 31 juillet.

Les haies doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété si elles mesurent moins de 2 mètres de hauteur et à 2 mètres si elles dépassent cette hauteur.

Pour les haies mitoyennes, l'entretien est partagé entre voisins. Chaque voisin a le droit de couper les branches qui dépassent sur son terrain mais uniquement jusqu'à la limite de la propriété.

Nous vous recommandons d'être vigilant à l'entretien des haies que celle-ci soit en limite de votre voisin ou du domaine public.





Centres de loisirs AERES

Bilan de l'année 2025

L'association AERES (Association Entre Reins et Sapins) gère deux centres de loisirs : Inter Gônes à Cublize (communes partenaires : Cublize, Ronno, Saint-Vincent-de-Reins et Saint-Just-d'Avray) et Les Gônes du Soanan à Valsonne (communes partenaires : Valsonne, Dième, Saint-Clément-sur-Valsonne et Saint-Appolinaire). Elle poursuit sa mission d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans dans un cadre convivial et sécurisé.

Contact - Bureau

- » Alisson Journet, Présidente - 06 47 65 24 95
- » Agnès Tron, Trésorière - 06 88 78 88 93
- » Céline Mongoin Aubert, Secrétaire - 06 08 37 07 08

Contacts - Les Gônes du Soanan

- » Noémie Trambouze, directrice -
- » centredeloisirs@gonesdusoanan-aeres.com
- » 06 52 57 68 71

Des activités variées et enrichissantes

Tout au long de l'année, les enfants ont profité d'un large choix d'activités : ateliers créatifs, jeux de société, Playmobil, roller, mais aussi sorties et grands jeux en extérieur. Ces expériences ludiques et éducatives leur permettent de s'épanouir, de développer leur imagination et de partager de beaux souvenirs avec leurs camarades.

Activités saisonnières

Les activités sont adaptées aux saisons : sorties nature au printemps, ateliers créatifs l'hiver.

Un accueil attentif et chaleureux

En 2025, les enfants ont été reçus dans un cadre sûr et bienveillant, grâce à l'investissement constant de l'équipe d'animation. Leur dynamisme et leur engagement assurent la qualité de l'accueil et la diversité des activités proposées.

Un nouveau bureau pour 2026

Cette année marque également le renouvellement complet du bureau de l'association. Une équipe motivée prend le relais afin de continuer à faire vivre les centres et à enrichir le programme pour les années à venir.

Nos remerciements

L'association tient à remercier chaleureusement les élus locaux et les familles pour leur confiance et leur soutien, qui permettent de maintenir la qualité et le dynamisme de nos accueils.

Invitation aux familles

Nous invitons les familles à suivre nos activités tout au long de l'année et à partager ces moments avec leurs enfants.



École de Valsonne - Rentrée scolaire 2025-2026

Nous accueillons cette année 97 élèves répartis dans 5 classes. L'éducation nationale a confirmé la fermeture de la sixième classe au regard du nombre d'élèves inscrits. L'école est impactée par la chute démographique, phénomène constaté sur l'ensemble du territoire national.

⇒ Classe de Pauline Noilly	19 élèves (10 PS et 9 GS)
⇒ Classe de Béatrice Revel	20 élèves (12 MS et 8 GS)
⇒ Classe de Pierre Colin	21 élèves (10 CP et 11 CE2)
⇒ Classe d'Isabelle Brunat	15 élèves (CE2)
⇒ Classe d'Aurélia Lang- Hurtault	22 élèves (8 CM1 et 14 CM2)

2 ATSEM Céline Lorange et Léa Lachal-Thionville accompagnent les 2 classes de maternelle

3 AESH accompagnent les élèves en difficulté.

Date à retenir

24 février journée d'échange CM2 / 6^e.

31 mars soirée du court métrage.

24 avril les élèves de CM se rendront à Lyon pour découvrir le Tata sénégalais, puis assister à un spectacle consacré à la vie durant la Seconde Guerre mondiale.

7 mai randonnée chemin de la mémoire au Perrussel jusqu'à la stèle de l'avion écrasé.

9 juin journée au collège des CM1.

27 juin fête de l'école.

Projet d'école

Uniformiser la journée pour les élèves de 7 h à 18 h30. Les mêmes règles sont instaurées dans les différents lieux qui les accueillent garderie école cantine. Les élèves ont élu 2 représentants par classe, des réunions auront lieu régulièrement entre les délégués de classe, l'école, la cantine et la garderie.



« Les Petits Écureuils » est une

garderie périscolaire située à Valsonne, qui accueille les enfants de l'école locale de **7h à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir**. Notre mission ? Offrir un cadre sécurisé et chaleureux aux enfants avant et après l'école, tout en facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et familiale pour les parents.

Un accueil bienveillant et encadré. Aujourd'hui, **49 enfants** (issus de **36 familles**) profitent de ces services. L'encadrement est assuré par **deux animatrices salariées dédiées**, Christelle MERET et Stéphanie BOCQUET. Leur priorité : le **bien-être et la sécurité** des enfants.

Elles peuvent compter sur l'engagement des **membres bénévoles du Bureau** (Florie-Anne BISSUEL, Emmanuelle BOUYER, Servane DERKSEN, Deirdre HOGAN et Pauline SZWED), qui œuvrent activement pour garantir le bon fonctionnement de la garderie.

Présentation de l'association « Les Petits Écureuils »

Un modèle économique solidaire

Notre association vit grâce :

- » Aux **cotisations des familles adhérentes**,
- » Aux paiements par **cartes à la séance ou mensuelles**,
- » Aux **subventions des collectivités locales** (un grand merci aux communes de Valsonne et Dième pour leur soutien financier et le prêt du local !).

Des actions pour enrichir la vie des enfants. En 2025, la vente de **bières artisanales** (remplaçant les traditionnelles pizzas) a permis de récolter des fonds précieux. Merci à tous les amateurs de bière pour leur soutien !

Ces ressources nous permettent d'innover cette année en offrant aux enfants pour **Noël 2025 un atelier de découverte musicale avec le groupe ROOTVIBE**. Nous prévoyons également pour **2026** la venue d'un **conteur local**. Nous continuons, par ailleurs, d'organiser un **calendrier de l'avent** ainsi que l'achat de **jeux d'extérieur**.

Venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale, habituellement en octobre ou bien lors de notre opération **"Une garderie hors les murs"** programmée en juin avec des jeux collectifs et un apéritif dînatoire en présence des parents.



Garderie associative
les Petits Écureuils

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire :
garderievalsonne@gmail.com

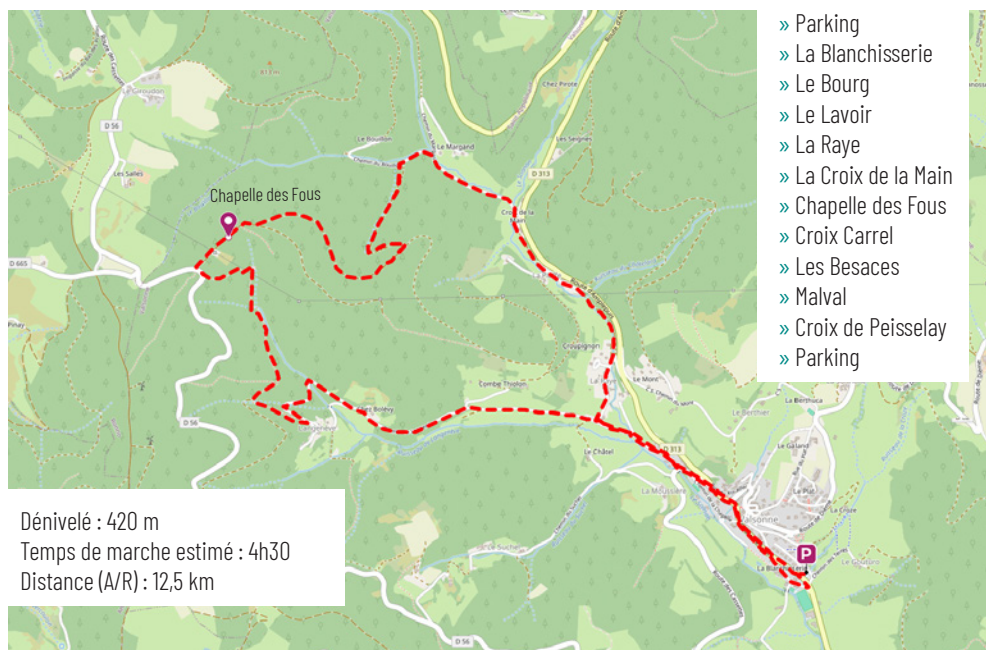
Les balades de Valsonne

Découvrez Valsonne, un petit village niché au cœur de la nature, où les paysages préservés et l'histoire locale vous invitent à des balades authentiques. Entre forêts ombragées, collines ensoleillées et vallées verdoyantes, laissez vous guider à travers des parcours adaptés à tous, pour explorer les secrets et les charmes de ce village.



Balades des éoliennes

Se garer sur le parking vers le pumptrack. En sortant du parking tourner à gauche, longer le pumptrack, prendre en direction de Langenève sur 200 m prendre à droite direction la Raye traverser le petit hameau, longer le Soanan puis vous trouverez des panneaux indiquant cette belle balade.



- » Parking
- » La Blanchisserie
- » Le Bourg
- » Le Lavoir
- » La Raye
- » La Croix de la Main
- » Chapelle des Fous
- » Croix Carrel
- » Les Besaces
- » Malval
- » Croix de Peisselay
- » Parking

Circuit de l'écureuil

De Valsonne à la Chapelle des Fous
Du parking traverser la D313, rejoindre La Blanchisserie, puis Le Bourg, avant de redescendre vers le Lavoir.

Au Lavoir, ne pas traverser Le Soanan mais prendre sur la droite la petite route qui devient sentier et longe Le Soanan ; suivre ce sentier jusqu'au pont qui enjambe Le Soanan et remonte le long du Ruisseau du Bouillon jusqu'à La Croix de la Main.

Prendre sur la gauche direction La Chapelle des Fous pendant environ 300m, puis remonter sur la gauche un chemin qui conduit à La Chapelle des Fous.

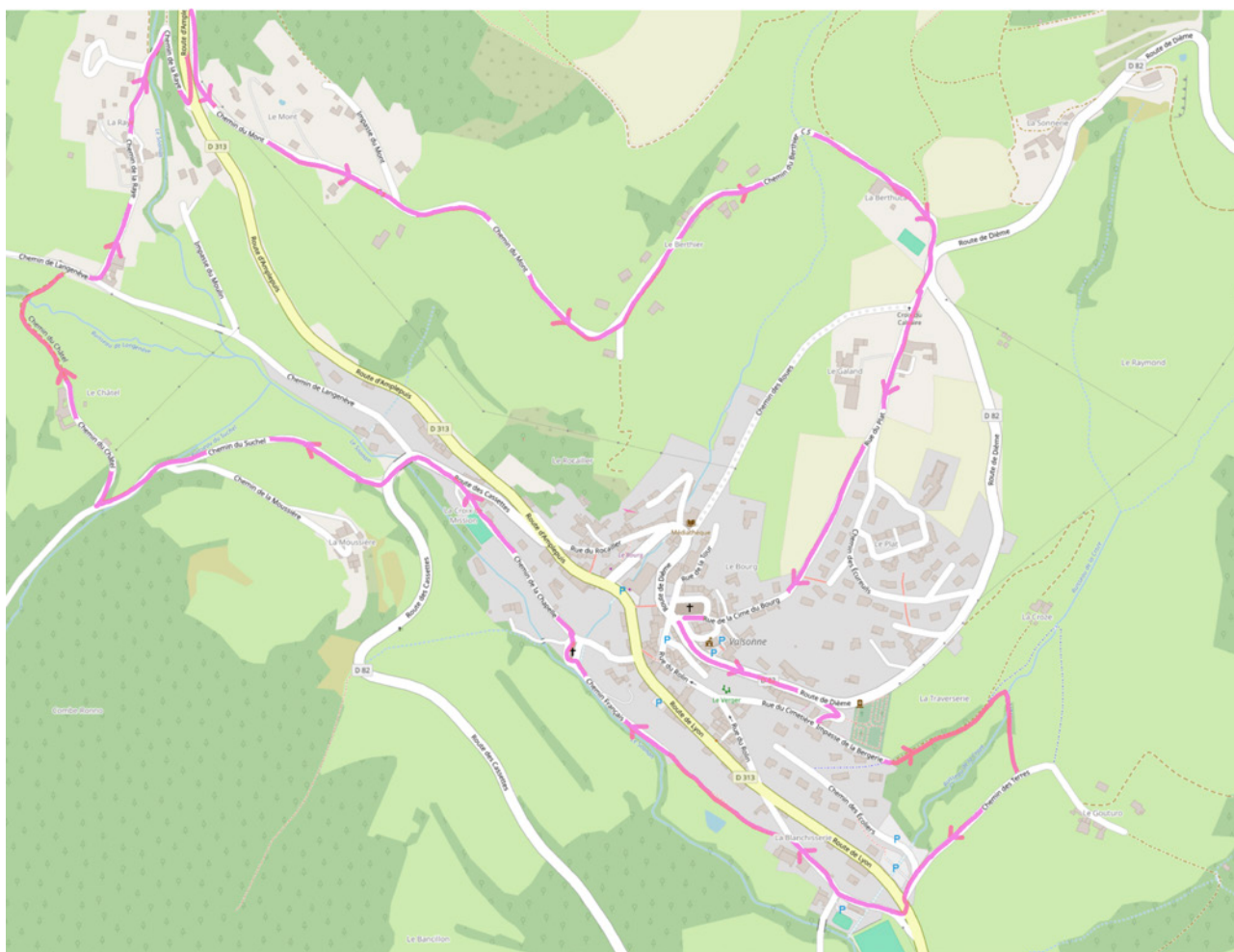
De la Chapelle des Fous à Valsonne
Suivre la D56 sur la gauche sur environ 300m, puis descendre par un chemin qui serpente dans la forêt jusqu'au hameau de Langenève.

Tourner à gauche sur la route qui ramène à La Raye, puis au point départ en longeant de bout en bout la D313.

Le petit l'écureuil

Un cru allégé en évitant la Croix de la Main, mais tout aussi agréable.

Dénivelé : 400 m
Temps de marche estimé : 4h
Distance (A/R) : 11,7 km



Balade de 6,5 km

- » Départ de l'église de Valsonne
- » prendre direction Dième jusqu'au cimetière
- » au cimetière prendre à droite direction le Rollin sur 50 m
- » ensuite à gauche direction la Croze
- » petit sentier arboré passage du petit ruisseau
- » rejoindre la montée des Terres (chemin de la Perrière)
- » descendre au stade
- » traverser au passage piéton la D313 en direction de la Blanchisserie
- » prendre la direction la Sivelles Chemin Français
- » après la Croix de Mission
- » prendre chemin du Suchel
- » à la montée du Suchel prendre à droite direction le Chatel
- » traverser la route de Langenève en direction de la Raye
- » longer le Soan direction la Piaffe
- » sur le chemin de la Piaffe rejoindre la D313
- » traverser la D313 direction le Chatelard
- » dans la montée prendre le chemin à droite direction le Mont
- » suivre le Mont
- » puis direction le Berthier
- » rejoindre la D82 pour un retour à l'église.

Que vous soyez amateur de randonnée, de découvertes ou simplement de détente, Valsonne vous offre des itinéraires variés pour un immersion nature et conviviale. Valsonne vous invite à bouger et à vous ressourcer à pieds, en courant à velo... !



La marche du Sou des écoles
se déroule chaque 3^e dimanche de janvier avec de belles balades de 6 km à 33 km

Autorisations urbanisme 2025

Permis de Construire

Nom	Adresse	Nature des travaux	
DELOIRE André	1572 chemin de Peisselay	changement de destination d'une grange en logement	accord le 21/11/24
MAINAND Kévin	244 route de Lyon	PC Modificatif / création d'une toiture sur la terrasse	accord le 21/11/24
TRICAUD Alexis	154 chemin des Ecoliers	construction d'une maison individuelle	accord le 21/02/25
COMBY Damien	Le Crêt	construction d'un bâtiment agricole avec pose de panneaux photovoltaïques	accord le 21/02/25
SASU TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 73		Transfert du PC / construction d'un bâtiment agricole avec pose de panneaux photovoltaïques	accord le 27/02/25
DUPERRAY Léo et ANTOIRE Marie	Impasse du Moulin à Vent	construction d'une maison individuelle	accord le 13/02/25
ROSSET Nicolas	Le Mont	construction d'une maison individuelle	accord le 13/03/25
DIOGO Cyril	937 chemin du Perrussel	construction d'une maison individuelle	accord le 06/06/25
BOSCH Simon	246 chemin de la Croix de la Main	construction d'un garage	accord le 07/08/25
BERTRAND Aurélien	760 route de Lyon	construction d'un bâtiment d'activité	accord le 29/10/25

Déclaration Préalable

Nom	Adresse	Nature des travaux	
VERMOREL Valentin	204 chemin de la zone artisanale	pose de panneaux photovoltaïques	accord le 13/12/24
Solution Climat	143 chemin du Châtel	pose de panneaux photovoltaïques	accord le 06/01/25
Association Immobilière Paroissiale	45 route d'Amplepuis	création d'une ouverture	accord le 28/01/25
SCI CLST	260 chemin de Combe Tholon	création d'ouvertures et changement d' huisseries	accord le 27/02/25
GAUDEMARD Olivier	265 chemin de la Raye	construction d'un mur de clôture	accord le 28/03/25
BOURRASSAUT Patrick	3509 route des Cassettes	modification de l'aspect extérieur	accord le 05/05/25
FONT Fernand	284 chemin des Ecureuils	isolation par l'extérieur et ravalement de façade	accord le 11/08/25
ORSINI Jacques	Les Terres	changement des huisseries	accord le 07/07/25
DUPERRAY Marie-Pierre	86 rue de la Blanchisserie	réhabilitation d'une habitation	accord le 08/09/25
ROCHE Ancelin et GOUTTENOIRE Mathilde	271 chemin du Grand Peisselay	construction d'un abri bois et d'une terrasse	accord le 15/09/25
EDF Solutions solaires	88 rue des Résidences du Plat	pose de panneaux photovoltaïques	accord le 06/10/25
PASSINGE Thomas	39 impasse du Rocailier	changement d' huisseries et réfection de la toiture	accord le 13/10/25

Permis d'aménager

Nom	Adresse	Nature des travaux	
SAS LOGIR	Le Plat	division de terrain	accord le 27/03/25
SAS LOGIR	Le Plat	PA Modificatif / division de terrain	accord le 01/07/25

Certificat urbanisme opérationnel (b)

Nom	Adresse	Nature des travaux	
CHATARD Benoit	Le Mont	construction d'une maison individuelle	accord le 28/11/24

Rétrospective des événements de la commune



Faits divers sur Valsonne, activités industrielles, associatives et sportives, personnages et personnalités valsonnaises, notre village a toujours cultivé les traditions tout en étant très dynamique et désireux d'aller de l'avant, comme nous avons pu le voir au fil des divers bulletins communaux rédigés par la commission communication du conseil municipal durant toutes ces années.

L'association du patrimoine rassemble dans ses locaux tous les bulletins communaux depuis le début des années 1980.

Cette association rassemble encore beaucoup d'autres trésors dont vous pourrez prendre connaissance à tout moment en prenant rendez-vous auprès de Madame Hélène DUPONT sa Présidente (06 88 54 78 26).

Ces trésors nous ont permis de rédiger cet article et nous en remercions la Présidente.

Ces trésors qui ont pu être réunis grâce à des Valsonnais très investis dans la vie de notre village et notamment Monsieur et Madame Marc MONTET ayant fait un travail colossal en réunissant plus de 30 années d'articles de presse !!!

Les équipes de la commission communication qui se sont succédées ont également beaucoup travaillé dans les bulletins communaux pour donner toutes les informations pour mieux vivre le quotidien sur la commune.

Grâce à beaucoup de personnalités et personnages, notre village n'a cessé de grandir.

De Monsieur le Curé COMBRICHON, à Madame Antoinette PERRUSSEL-MORIN, Monsieur Georges RENDU, en passant par Monsieur Claude MERCIER, Monsieur Michel PANZA, les maires de la commune..., sans être exhaustif bien sûr, chacun a apporté sa culture, sa compétence, son ambition, son investissement personnel au travers de la vie associative.

Notre village a pu ainsi vivre et découvrir de nouvelles perspectives, partager des savoirs et des traditions variés.



24 / Valsonne 2026

L'incontournable Fête de l'Écureuil

Dossier

Le groupe d'animation du village créé en 1980 avait organisé dès le début de son existence la fête de l'Écureuil, notre emblème du village.



Grégoire PUTINIER a été une personnalité pour notre village, toujours disposé à prendre le micro, commenter la fête et animer



Une belle équipe perdure au sein du Groupe d'animation, pleine d'entrain et d'idées nouvelles, ce qui permettra à notre Écureuil de vivre encore longtemps. En attendant, il prendra place à l'entrée du village sur la place Neuve à l'emplacement qui lui a été dédié.

Notre population croissante ces dernières années nous laisse penser que les richesses de chacun pourront continuer à alimenter l'histoire de notre village.

L'implication et l'investissement de chacun compte énormément : toutes les associations seront heureuses de compter parmi elles de nouveaux adhérents !

VALSONNE
La fête de l'Écureuil

Concours de pétanque : le grand concours de pétanque organisé à Valsonne pour la fête de l'Écureuil aura lieu dimanche 6 septembre, à 14h, sous la haute direction d'Antoine Sonnerly et Dédé Gravier.

Toutes les sommes seront remises en jeu. Inscriptions 40F par doublette. Le complément sera assuré.

La grande roue : celle de la fortune tournera au cours de la fête de l'Écureuil. Avec un grand sourire, Jeanine vous attend pour recevoir vos lots. S'il s'agit d'annuler, vous pouvez lui remettre un petit billet, à pour une poule, un lapin, un agneau... à prendre chez... Merci d'avance. Mme Cassin, 74.05.12.28.

Le défilé : les chars ou groupes évolueront sur la rue vers 10h, David Crockett, Tom Sayer, la prohibition, samedi 5 septembre.

Le programme : samedi 5 septembre, 17h : défilé costume avec la participation de Cheval nature + 10h30 : patinoire avec animation 21h : bal animé par Freddy et Daniel.

Dimanche 6 septembre : 14h : concours de pétanque ; 14h30 : défilé costume ; 15h30 : attractions diverses ; 19h : machon ; 21h : bal animé par Freddy et Daniel.

Consignes pour l'organisation du défilé : le parcours retenu est le suivant : rassemblement des chars et des figurants à la Croix de Mission, terrain de la fête. Départ le samedi à 14h30. Les chars et les figurants doivent être en place, 17h précises, avant le départ.

Tous les intéressés avant le départ, une demi-heure avant le départ, la poste, la mairie, le Rollin, route de Lyon et terrain de la Croix de Mission, la salle Jeanne-d'Arc sera ouverte pour les adultes. Les cavaliers pourront stationner dans le pré de M. Corrier près du lavoir.

La guerre de Sécession : un esclave noir conduit la calèche d'une sudiste à travers les plantations de coton... mais la fin de l'esclavage approche.



Sur le bord de la route, l'Écureuil géant, déjà en place pour annoncer la fête

Regards des habitants

C'est vous qui le dites



Marion et Gaël

Nous sommes arrivés à Valsonne à l'été 2023. Originaires de Metz (57) et de Montchal (42), nous habitons depuis 5 ans à Lyon après avoir passé quelques années à Paris pour le travail (je suis urbaniste et Gaël développeur web). Nous avons envie de quitter la ville pour retrouver la vie à la campagne que nous avons connue enfants. Nous cherchions donc à environ 1h de Lyon où je travaille toujours, et pas loin d'une gare. Au printemps 2023, nous avons fait du repérage mais n'étions pas passés par Valsonne mais par Joux et Les Sauvages...

Puis, nous avons trouvé une annonce pour une maison à louer qui nous a plu, dans le bourg avec un jardin, ce qui n'est pas si courant.

Même si Gaël a grandi pas loin, il n'avait jamais entendu parler de Valsonne, c'est donc bien le hasard qui nous y a menés ! Et pourtant nous y avons trouvé ce que nous cherchions et plus encore :

- des gens accueillants rencontrés lors des événements comme l'incontournable marche du sou ou les vœux du Maire,
- un environnement paisible et une nature plutôt préservée, et en même temps la possibilité de rejoindre Tarare ou Lyon facilement,
- Des super associations comme Rythme et Détente qui font un travail remarquable pour garder des activités très diversifiées dans le village,
- le luxe d'aller acheter à pied des produits locaux à la Petite ferme du Plat tous les vendredis,
- et aussi et bien sûr, des nouveaux voisins et des nouveaux amis qui font qu'on se sent vraiment bien ici et qu'en partir sera compliqué !



Bérénice Lachal Thionville

Je m'appelle Bérénice, j'ai 9 ans.
J'habite à Valsonne depuis que je suis née.
J'aime aller à la bibliothèque car j'aime bien lire, j'aime aussi le sport avec Blondine.
Je préfère habiter à la campagne parce que ça sent bon et c'est calme.

Madame Reine Rochon

Je suis née à Dième le 1^{er} juillet 1928. Mes parents ont déménagé à Valsonne dans un petit hameau, j'avais 4 mois, avec leurs 4 enfants. 3 autres sont nés à Valsonne. J'ai travaillé 5 ans à l'usine Sonnerie et 2 ans à la Laborieuse.

Je me suis mariée en 1953 avec René et nous sommes venus vivre au village. Nous avons eu 3 enfants, 6 petits enfants et 11 arrière-petits enfants.

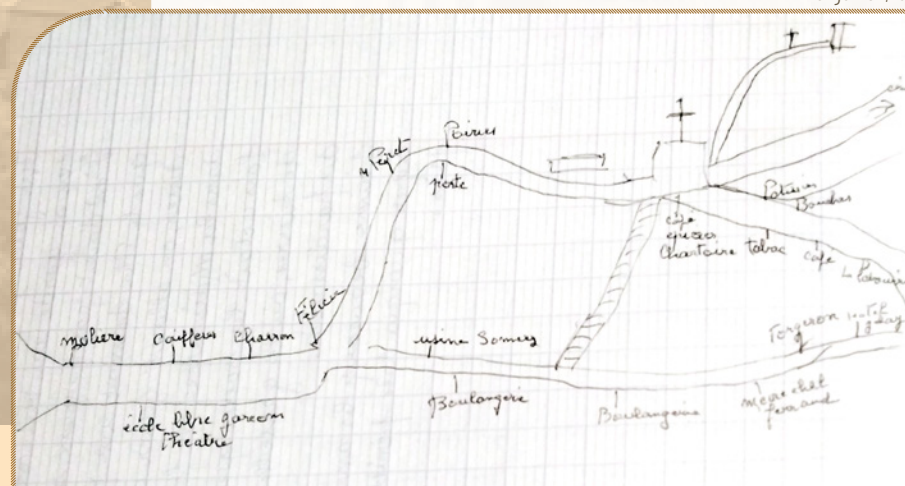
L'école privée de garçons était à la salle Jeanne d'Arc celle des filles à la place de Grillons et Cigales.

À l'entrée du village, il y avait une mercerie. On trouvait du fil, des aiguilles, de la laine et tout pour la maison. À côté, il y avait un coiffeur, une épicerie à la place de la coiffeuse actuelle.

En face de l'ancienne poste, il y avait une épicerie où madame Perret grillait son café, ça sentait bon !

Sur la place du village, le bureau de tabac vendait aussi des chaussures, à côté du pâtissier.

Il y avait 3 épiceries, 2 boulangeries, un forgeron et un maréchal-ferrant vers l'hôtel Gelay, 2 bouchers.



Une cinquantaine de professionnels à votre service

Tous les corps de métiers nécessaires pour construire votre maison, pour bien manger ou pour votre bien-être mais aussi de nombreux services ! Si vous êtes artisan/entrepreneur/auto-entrepreneur, faites-vous connaître auprès de la mairie !

AG Couverture :

charpente couverture zinguerie isolation – Adrien Girard – ZA Chaboud ☎ 06 12 49 23 67

A la petite ferme du Plat :

vente à la ferme (volaille, agneaux, œufs, lapins) – Grillet Mireille – le Plat ☎ 04 74 05 19 07

Alliance Travaux Spéciaux :

fondations spéciales – ZA Chaboud ☎ 06 51 22 17 90 – www.alliance-ts.fr

AM Secrétariat :

secrétaire indépendante professionnels et particuliers – Macaluso Aurélie – Rue de la Tour ☎ 06 14 78 33 24

Anibal SARL :

animation enfantine – Le bas de Chaboud ☎ 04 74 05 11 95

Atelier Thomas :

menuiserie – Mickaël Thomas – 44 impasse du chemin Français ☎ 06 23 94 82 08

Auto Bertrand :

garage – réparation- vente – véhicules toutes marques – Aurélien Bertrand – route de Lyon ☎ 04 74 05 17 67

Balou isolation :

isolation et entretien des charpentes et toiture – Balouzet Florian ☎ 06 42 92 27 88 – www.balouisolation.fr

Bérard Sophie :

artiste peintre et praticienne en massage biodynamique – Le Moulin ☎ 06 06 59 33 44

Bourrat Christophe :

plâtrier – peintre – plaquiste – Le Galand ☎ 04 74 05 11 24

BTD Custom :

nettoyage auto – customisation véhicule léger – Route de Lyon – Marvin Perticaro ☎ 06 27 48 94 74

C'dans l'hair :

salon de coiffure – Cécilia Alves Machado – route de Dième ☎ 04 74 05 01 83

Capolina :

communication visuelle Web & PAO – Monika Laval – Le Bourg ☎ 06 98 84 91 51 – www.capolina.com

Cinderella nettoyage :

nettoyage bureaux, allées, espaces publics, vitres – Carla Manganiello De Sa – Route d'Amplepuis ☎ 07 82 81 55 26

Coffre – Subtil SARL :

entretien et isolation de toiture – traitement des bois – ZA Chaboud ☎ 04 74 05 25 74

Comptoir D313 :

épicerie bar tabac presse – Jérémy Passot – Route de Lyon ☎ 04 74 05 72 32

CPI plaquiste :

cloison, plafond, isolation – La Raye ☎ 06 69 78 87 14

Créativ'Ange :

bougies et créations parfumées, accessoires et décoration – Angélique Mortier ☎ 06 07 51 86 94 – www.creativange.com

Divin'âme :

radiesthésie et lithothérapie, massage ayurvédique et guidance d'oracle – Nelly Lheritier ☎ 06 63 68 84 89

Écureuil Gourmand :

restaurant – Loïc Rosset ☎ 04 69 36 18 30 www.ecureuilgourmand.fr

EGMS Electricité & Formation :

électricité générale de dépannage, domotique – Johan Saldini – Route de Dième ☎ 07 69 82 87 56

Ephémère Déco :

agencement de décor floral – Sylvette Combeaud ☎ 06 70 86 19 84 – www.ephemere-deco.fr

Eventina :

dj's, son, & lumière, événementiel – Samuel Laval Le Bourg ☎ 06 71 91 35 58 – www.djsam-sono.com

GIRARD Maud :

Formation Secourisme – SST – Team-Building – La Raye ☎ 06 01 64 89 71

GLT Maçonnerie paysagère :

maçonnerie, aménagement extérieur, terrassement – Thomas Golleret – Le Rocailleur ☎ 06 50 48 15 10

Gohin Mary :

psychologue, TCC, thérapies individuelles, thérapies de couple – Route de Dième – www.mary-gohin-psychologue.fr

Grain de Couleur :

impression textile – Bédina ☎ 04 74 05 14 70 www.graindecouleur.com

Gouttenoire et cie :

travaux agricoles – La Renardière ☎ 04 74 05 14 94

Guillaume Traiteur Écureuil :

traiteur événementiel, chef à domicile – Guillaume Girerd – Le Bourg ☎ 07 71 81 37 72

Guyonnet Eric :

carrelage – La Raie ☎ 04 74 05 11 81

Home Rénovation et Agencement :

Loïc Lacote – Route de Lyon ☎ 07 67 12 09 36

ISDéco réno :

plafond tendu, tissu mural, solution acoustique – Salim Hadjadj – Le Colombier ☎ 06 99 01 43 02

JNP Energie :

plomberie, chauffage – Johan Peillet – Route de Lyon ☎ 06 22 06 34 38

JPL Désherbage :

désherbage écoresponsable – Jean-Philippe Lachal – Le Crêt ☎ 06 12 99 45 03

La ferme du Suchel :

maraichage bio – Le Suchel – ☎ 06 85 96 14 32

La Mie des Écureuils :

boulangerie pâtisserie – Route de Lyon ☎ 04 74 05 90 75

La petite ferme des Combes :

production de fruits rouges et pépinière champêtre – Olivier Rochan – Combe Tholon – ☎ 04 74 13 08 91

La Sellerie de l'Écureuil :

Mélanie Vaudey – 295 chemin des Écureuils ☎ 06 38 88 26 62

L'atelier de Petit Pierre :

métallier serrurier ferronnier – La Croix de la Main ☎ 06 37 94 61 53

Les arbres du Suchel :

pépinière d'arbres fruitiers et conseil (taille, greffe) Julie Eydaleine, Alexandre Maccaud – Le Suchel ☎ 06 67 84 09 16

LIKEN :

consultants écologues – Alexandre Maccaud, Julie Eydalein – Le Suchel ☎ 06 66 32 54 54 www.liken-ecologues.fr

Ma Douc'heure institut :

esthétique prothésiste ongulair extension de cils Floriane Girau – Place de la mairie ☎ 06 36 57 07 16

Made by Lakiki :

couture & déco – Christiane Fournier – La Traverserie ☎ 07 50 26 47 36

MCES – Mickaël Alain :

électricité générale câblage – Le Suchel ☎ 06 77 74 95 95

Mon Instal Elec :

pieuvre électrique clé en main – ZA Chaboud www.mon-instal-elec.com

Nové Josserand Matthieu :

psychanalyse et thérapie de couple – Le Jacquet ☎ 06 14 24 70 73

Roccz Céline :

thérapeute ☎ 06 76 97 29 35 – www.bien-etre-lyon.fr

Rochon Anthony :

électricité générale – Route des Cassettes ☎ 06 70 75 00 27

Rochon & fils :

maçonnerie – construction – restauration – couverture – ZA Chaboud ☎ 04 74 63 06 02

Rochon Olivier :

espace vert – création-entretien ☎ 04 74 13 08 91

Rosset Hubert :

électricité générale – installation – rénovation – appareil ménager – Le Pérussel ☎ 04 74 05 12 55

Salma sophrologue :

Salma Arricot ☎ 06 22 56 49 97 Combe Farnat- www.salma-sophrologue.fr

Tamain Marc :

expert comptable – Route de Lyon ☎ 06 01 07 29 57

TPTR :

Travaux publics – Terrassement – Ancelin Roche – ZA Chaboud ☎ 06 37 95 11 60

Transport express :

courte et longue distance – Fabien Lheritier – Chemin des écoliers ☎ 06 15 73 01 76

Valtex group :

photogravure industrielle – ZA Chaboud ☎ 04 74 05 16 80

Vermorel Réfrigération Energie :

Photovoltaïque, climatisation, pompes à chaleur, ventilation et solaire thermique – Le Jacquet ☎ 06 63 26 15 73 – www.vermorelrefrigerationenergie.com

Gîte rural et Chambre d'hôtes

- Gîte du Grand Peisselay : Bruno Gattet ☎ 06 60 07 27 19
- Domaine de la Rue de la Tour : Christelle Arricot Lacroix ☎ 07 77 26 77 72
- Le Châtel en Beaujolais : Sylvette et Nicolas Combeaud ☎ 06 70 86 19 84

Cabinet bien-être au Soanan

31 rue des grands Ponts allée A - 69170 Saint Clément sous Valsonne

- Sophie Leducq - Noéline Camus - Perrine Gonin : Ostéopathes DO - 04 26 81 34 52

Exploitations agricoles

- Comby Damien : Au Crêt
- GAEC la ferme du Suchel TRON Agnès, EDIEUX Guillaume et CHARRE Manon : le Suchel
- Gouttenoire Denis : la Renardière
- Grillet Mireille : Le Plat
- Passot David : Aux Champs
- Rochon Olivier : Combe Thiolon
- Sivelse Laurent : la Sonnerie
- Vial Clément : Le Galand

CPI

CLOISON, PLAFOND, ISOLATION

La SARL CPI est une entreprise spécialisée dans le placo ainsi que la menuiserie intérieure et extérieure. Forte d'une équipe sérieuse composée de trois salariés et de son dirigeant, elle intervient sur tous les secteurs géographiques, pour des projets de rénovation, d'aménagement ou de construction neuve. Que ce soit pour la pose de placo, la menuiserie intérieure et extérieure nous mettons notre savoir-faire et notre expérience au service de vos besoins.

Nous serons ravis d'échanger avec vous et de vous accompagner dans tous vos travaux. N'hésitez pas à nous contacter, c'est toujours un plaisir de vous aider à concrétiser vos projets !



☎ 06 69 78 87 14 / 06 12 89 28 34
 ✉ sarl-cpi@hotmail.com
 📍 78 chemin de la raye 69170 Valsonne



Salma Arricot, sophrologue

Je suis Salma, sophrologue certifiée RNCP, formée à l'Institut de Formation à la Sophrologie à Lyon.

J'exerce depuis 3 ans à mon domicile, 383 chemin de Combe Farnat, dans un lieu dédié, calme et chaleureux, où je reçois les adultes, adolescents et

enfants à partir de 8 ans.

La sophrologie est une méthode douce et accessible qui permet de mieux gérer le stress, les émotions, de renforcer la confiance en soi et d'améliorer le sommeil. Elle est également très efficace pour la préparation mentale : examens, concours, oraux professionnels, événements sportifs ou culturels, ainsi que pour l'accompagnement à l'accouchement.

Chaque séance est personnalisée et adaptée à vos besoins, avec des outils concrets que vous pourrez utiliser au quotidien. Mon objectif est de vous aider à retrouver calme, énergie et équilibre, tout en développant vos ressources personnelles pour faire face aux situations de la vie avec plus de sérénité.

Mon approche est bienveillante et pragmatique : je combine techniques de respiration, relaxation dynamique, visualisations positives et exercices simples que chacun peut intégrer facilement dans son quotidien. Que ce soit

pour gérer un moment de stress ponctuel, renforcer sa confiance, améliorer son sommeil ou se préparer mentalement à un événement important, chaque accompagnement est unique et centré sur vous.

Au-delà des techniques, je souhaite créer un espace d'écoute et de confiance, où chacun peut se sentir entendu, soutenu et guidé dans son propre rythme. La sophrologie n'est pas une formule magique, mais un chemin progressif vers le mieux-être et l'épanouissement personnel.

Si vous souhaitez découvrir cette approche et voir comment elle peut vous aider à améliorer votre quotidien, je vous invite à me contacter pour une première séance ou simplement pour en savoir plus. Je serai ravie de vous accueillir dans mon lieu dédié, à Combe Farnat, et de vous accompagner vers plus de sérénité et de confiance

☎ 06 22 56 49 97
 🌐 www.salma-sophrologue.fr
 📍 383 chemin de Combe Farnat 69170 Valsonne
 📷 salma.sophrologue
 📺 SSophrologue

La galerie d'Art

PEINTURE SUR SOIE, MESSAGES BIODYNAMIQUES

Artiste peintre, vient de s'installer définitivement au Moulin de Valsonne après avoir vendu sa galerie VisArt à Lyon en février dernier.

Inspirée par la nature et la sérénité du village, elle poursuit à Valsonne son travail artistique et propose également des massages thérapeutiques biodynamiques. Formée à l'École Biodynamique d'Écully, elle exerce cette méthode de thérapie douce et profonde qui, à l'écoute du corps, se pratique avec un stéthoscope. Tout en travaillant en profondeur, il aide à harmoniser

le corps, à réduire le stress et la fatigue, et agit souvent positivement sur de nombreux maux physiques comme émotionnels. N'hésitez pas à la contacter par téléphone pour plus de renseignements.

Heureuse de rejoindre la vie du village, elle a hâte de rencontrer les habitants de Valsonne et de partager avec eux son univers.

Sophie Bérard
Artiste peintre et praticienne en massages biodynamiques

📍 Le moulin de Valsonne
 ☎ 06 06 59 33 44

LA COR

À VOTRE SERVICE

LA COMMUNAUTÉ DE L'OUEST RHODANEN

regroupe, depuis 2014, 31 communes dont Valsonne. Elle dispose de nombreuses compétences au service de son territoire, présentes dans votre quotidien : économie, gestion des déchets, politique culturelle et touristique, rénovation de l'habitat...

À COURS ET TARARE, PLONGEZ TOUTE L'ANNÉE !



La piscine Tournesol intercommunale à Cours et le centre nautique Aquaval à Tarare vous accueillent toute l'année : baignade seul ou en famille, cours collectifs, apprentissage de la natation...



Ces deux équipements proposent une large offre de services, sans compter l'espace Forme (appareils de musculation et cardio training, cours collectifs) et l'espace Détente (sauna, hammam, jacuzzi) à Tarare !



Horaires et informations sur ouestrhodanien.fr

LA MANUFACTURE, LE NOUVEAU MUSÉE À NE PAS MANQUER !

Ouverte depuis septembre 2025 à Thizy-les-Bourgs, La Manufacture du Haut-Beaujolais est un nouveau lieu culturel particulièrement réussi, entre tradition industrielle et modernité.



Entièrement rénovée par la COR, cette ancienne usine de couvertures accueille désormais l'Écomusée du Haut-Beaujolais et la Micro-Folie. L'exposition permanente retrace les grandes étapes de l'aventure textile, et invite à plonger dans l'atmosphère d'une usine de couvertures et à découvrir, pas à pas, les secrets de fabrication. Le parcours se conclut par l'histoire des lieux eux-mêmes. Trois salles, trois univers, pour comprendre l'histoire textile et l'héritage qu'il nous laisse. La Micro-Folie réunit quant à elle des centaines de chefs-d'œuvre des plus prestigieux musées nationaux comme le Louvre ou le musée d'Orsay.

RESTEZ CONNECTÉS À VOTRE TERRITOIRE !

Informations pratiques (déchèteries, horaires des piscines et musées, etc.), offres de services (location de vélos électriques, ateliers numériques, Campus connecté, etc.), événements culturels, sportifs ou thématiques (spectacles, trail, Forum de l'habitat, Fête du vélo, Mardis du lac, etc.)...

Restez connectés à l'actualité de votre territoire avec les outils de la COR.

SUIVEZ NOTRE page Facebook !

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR l'application Panneaupocket !



SUIVEZ NOUS sur Instagram !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET ouestrhodanien.fr

COR
Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

Le Beaujolais, un Géopark mondial UNESCO

Le Beaujolais a hérité d'une des géologies les plus riches et complexes de France, vieille de 500 millions d'années. Depuis 2018, le Beaujolais fait partie de la grande famille des Géoparks mondiaux UNESCO, qui réunit plus de 200 Géoparc à travers le monde.

Ce label met à l'honneur la richesse de notre patrimoine géologique, mais pas seulement ! Le Géoparc met en évidence les liens étroits qui sont tissés entre le sous-sol et le travail des Hommes, comme c'est le cas par exemple pour les vins du Beaujolais.

Le périmètre du Géoparc Beaujolais couvre aujourd'hui la moitié nord du département du Rhône, soit un territoire de 121 communes dont Valsonne.

Le saviez-vous ? Le Géoparc Beaujolais compte près de 40 géosites, répartis sur l'ensemble du territoire. Il y en a forcément un près de chez vous !

Retrouvez tous les géosites sur notre site internet

www.geopark-beaujolais.com



Les carrières de Glay à Saint-Germain-Nuelles © Gaël Fontaine



Tour du Mont Saint-Rigaud à Monsols © Gaël Fontaine



Le Lac des Sapins à Cublize - © Gaël Fontaine



Associations sport et loisirs

Association de chasse communale agréée

Président : M. Nicolas ROSSET
☎ 06 08 72 39 82

AS Valsonne Football

Président : M. Philippe GIRANDIER
☎ 06 17 05 95 34
Site : www.as-valsonne.fr

Loyal bambou Pêche (Valsonne / Saint-Clément)

Président : M. Guillaume DUPERRAY
☎ 06 87 25 65 92

Quad du Soannan

Président : M. Clément CROZE
☎ 06 19 25 87 25

Rythme et détente

Présidente : M^{me} Blandine PEYRAUD
☎ 06 33 63 21 93

Associations d'entraide

Amicale des sapeurs pompiers

Président : M. Thomas PASSINGE
☎ 06 03 95 47 15

Association des familles

Présidente : M^{me} Isabelle VILLARD
☎ 04 74 05 91 20

« La Maison d'à côté »

Présidente : M^{me} Fabienne PASSINGE
☎ 07 81 25 31 23

Valsonne solidarité

Présidente : M^{me} Chantal GOUTTENOIRE
☎ 04 74 05 19 69

Val'heureux

contact@valheureux.org
www.valheureux.org

Grillons et Cigales

Président : Jean-Marc ANTHÉRIEU
☎ 04 78 83 40 83

Associations enfance/éducation

Sou des écoles

Présidente : M^{me} Emmanuelle BOUYER
☎ 06 64 89 92 22

Garderie périscolaire « les Petits Ecureuils »

Présidente : M^{me} Pauline SZWED
☎ 06 61 07 79 01

Associations culturelles

Association du patrimoine

Présidente : M^{me} Hélène DUPONT
☎ 06 88 54 78 26

Imaginaire de l'écureuil

Présidente : M^{me} Mélanie Vaudey
☎ 06 38 88 26 62

Orchestre Wheelbarrows

Président : M^r Freddy TURULL
☎ 06 72 79 39 51

Médiathèque municipale

Présidente : M^{me} Christiane ENGLER
☎ 04 74 05 94 52

Associations diverses

Club de l'Écureuil

Présidente : M^{me} Jeanine GOUTTENOIRE
☎ 04 74 05 11 72

Groupe d'animation

Président : M. Eric CHATARD
☎ 04 74 05 15 73

Les Anciens d'Algérie

Président : M. Louis ARRICOT
☎ 04 26 81 63 63



Médiathèque du Valsoannan

En ce début d'année scolaire 2025/2026, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre équipe Léa Thionville Lachal.

Les horaires sont légèrement modifiés. Nous vous accueillons le mardi de 16h à 18h, le mercredi et le samedi de 9h30 à 12 h.

Au printemps 2025, les enfants de l'école ont pu profiter d'un spectacle de la Cie les Diseaux d'Arès créé et joué par Jean Christophe Bacconier (Joux). Ce spectacle a été offert aux enfants par la médiathèque avec l'aide de notre commune de Valsonne.

Franchissez la porte de notre médiathèque, les enfants sont demandeurs quand nous les recevons une fois par mois avec leurs institutrices et instituteur, grâce à la volonté de la commune de Valsonne et de toute notre équipe l'accès aux inscriptions est gratuit pour les familles.

Christiane Engler et toute l'équipe vous souhaitent une Belle année 2026

Contact : 04 74 05 94 52

Imaginaire de l'Écureuil

Carton plein pour l'association cette année avec de nombreuses animations réalisées, principalement à Grigny qui nous a accueillis trois fois, mais aussi plus proche, comme à Montagny et deux fois à Tarare...

Nous nous sommes également retrouvés à l'atelier pour préparer ensemble le plus gros évènement auquel nous avons participé jusqu'à maintenant : notre premier spectacle équestre lors d'un gros festival médiéval fantasy à Lyon, début septembre. Un gros challenge, que nos membres ont relevé avec talent !

Fabriquer nos costumes ensemble nous permet de partager de précieux moments de convivialité, tout en échangeant nos expériences et connaissances respectives.

En passant de paléontologues, à pirates, sorciers ou encore chevaliers, nos membres savent jongler d'un univers à l'autre pour s'adapter à tous les évènements. La plus belle de nos récompenses reste toujours le regard émerveillé des petits et des grands, les sourires, mais aussi voir les gens sortir du quotidien monotone pour s'amuser avec nous.

Et le meilleur reste à venir puisque nous vous donnons rendez vous à Valsonne les 18 et 19 juillet prochain lors de notre tout premier évènement :

Les Chroniques du Soanan

Cinq chevaliers des villages alentours vous entraîneront dans leurs aventures fantastiques ! Nous vous réservons un programme aux petits oignons : rencontre avec des créatures magiques, jeux pour petits et plus grands, marché de créateurs, spectacle équestre... et quelques surprises !



Photo de notre spectacle à Lyon, prise lors du Festival Yggdrasil en septembre dernier



Vous êtes créatif ou bien rêveur ? Vous voulez faire partie de l'aventure mais n'osez pas vous lancer ? Vous pouvez intégrer l'association ou bien participer en tant que bénévole à nos manifestations.

Contact :

imaginairerecureuil@gmail.com
Mélanie Vaudey 06 38 88 26 62
Présidente de l'Imaginaire de l'Écureuil

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale regroupe les sapeurs pompiers volontaires de la caserne du Valsoanan, qui en plus de leur engagement au service de la population organise des moments d'activités de convivialité, de partage et de cohésion.

Ces activités permettent au fil des années de forger un esprit de corps fort, où la cohésion et l'entraide règnent en maître. Ces valeurs sont essentielles dans notre quotidien opérationnel au service des autres.

Ces temps collectifs essentiels ne seraient pas possibles sans votre participation lors de nos événements, de vos dons lors de la distribution des calendriers. Nous vous remercions de votre soutien.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier nos anciens pompiers ainsi que leurs conjointes toujours présents à nos côtés, mais aussi la municipalité qui nous accorde son soutien.

Les 27 sapeurs pompiers du Valsoanan tiennent à vous remercier chaleureusement et vous souhaitent à tous, une belle et heureuse année 2026

Lieutenant Loïc Féré, chef de la caserne du Valsoanan et Thomas Passinge, président de l'amicale des sapeurs pompiers du Valsoanan



La Maison d'à côté

L'association la « Maison d'à côté » vient en aide financièrement à l'accueil familial pour adultes de Pascale Planus et permet depuis 3 ans aux accueillis de pouvoir profiter de petits moments de vie festifs, de sorties mais aide aussi à l'achat de matériel pour leur confort, leur bien-être et bien sûr de quoi préparer de belles choses pour la vente de Noël. Vos dons, les subventions des mairies de Valsonne et de St Apollinaire, du département offrent à ceux qui vivent en permanence à la Maison d'à Côté mais tout autant aux temporaires venus se « requinquer »

dans notre village ou juste y faire une pause, de profiter d'un séjour paisible, confortable agrémenté de plus par les douceurs déposées régulièrement chez Pascale.

Si les places sont limitées et retenues bien à l'avance nous restons toujours à votre écoute pour répondre à vos demandes.

Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2026.

Présidente: Faby Passinge 07 81 25 31 23

Val Heureux

L'Association Val'Heureux poursuit sa route !

Elle reste attentive et vigilante aux modifications de la D313 qui peuvent impacter la vie des habitants : plus de trafic, plus de bruits, insécurité.

Mais elle est aussi attentive aux projets qui détruiraient l'environnement comme le projet Volitalia implantation d'une centrale à batteries au lithium pour stocker l'électricité sur la commune de Dième en limite de Valsonne : pollution, nuisances, risques. Nous avons soutenu le collectif « Dième on t'aime » opposé à ce projet.

Notre association est ouverte à tous et nous serons heureux de vous accueillir !



www.valheureux.org

Points forts de l'année 2025 :

- » Plusieurs réunions avec « Dième on t'aime »
- » Rencontre conviviale avec les Valsonnais le 29 mai place Neuve, action banderoles.

Association Sportive Valsonnaise - Foot

Valsonnais, Valsonnaïses,

Pour cette saison 2025/26, l'AS Valsonne veut toujours vous donner la possibilité de nous rejoindre pour pratiquer un football alliant plaisir, compétition et bonne humeur.

Cette saison nous avons 5 équipes :

Les **U9** emmenés par Guillaume et Philippe.

Les **U13** sont très richement encadrés par Mathieu, Gianni, Benjamin, Jonathan, et Robin.

L'équipe **loisirs féminine** est dirigée par Florent.

L'équipe **loisirs masculine** nous revient avec un gros effectif encadrée par Daniel.

Enfin notre **équipe seniors** a de nouveaux encadrants : Alison, Benjamin et David.

Malgré la perte d'effectif nous arrivons à maintenir des équipes enfants. Si vos enfants veulent tenter l'aventure n'hésitez pas à venir pour des essais. Nous sommes aussi toujours à la recherche d'un binôme pour secondar notre coach en équipe féminine et de quelques joueuses aussi, donc mesdames n'hésitez pas.

Cette année nous serons encore présents pour nos manifestations annuelles au sein du village. Venez donc nombreux pour notre loto, notre tournoi de fin d'année, notre marché nocturne et notre concours de pétanque.

L'AS Valsonne vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2026.

Sou des écoles

En 2026 en plus de la traditionnelle marche (qui aura lieu le 18 janvier 2026), le marché aux fleurs courant avril (le 19 normalement) et la fête de l'école fin juin (avec un nouveau format), nous reconduirons la fête du jeu avec son tournoi des familles courant octobre, le marché de Noël et la vente de sapins... sous réserve de la disponibilité de nos bénévoles que nous espérons nombreux.

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur fb « sou des écoles de Valsonne » ou à vous inscrire sur notre communauté WhatsApp pour bénéficier de nos infos en direct.

Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices de chaque action organisée est reversée à l'école publique de Valsonne pour financer sorties et activités scolaires, voyage, achat de matériel pédagogique, éducatif et ludique. La fête du jeu nous permet également d'offrir des jeux à l'école grâce à vos commandes, ainsi en 2025 le Sou a offert un puissance 4 géant pour la récré ainsi qu'un lot de 15 craies d'extérieur pour chaque classe.

A très bientôt sur l'une de nos actions
Emmanuelle, Géraldine, Justine, Alexandre, Momo
et Yoann pour le Sou.



Et retours, et relais de la marche du 19 janvier 2025

A vos agendas pour cette nouvelle année 2025/2026 avec :

- » **18/01** : la marche des écoreuils. Départ Salle des fêtes.
- » **19/04** : vente de fleurs et légumes place Corcier de 8 h à 12 h
- » **27/06** : Fête de l'école en fin d'année scolaire au Cercle.

Marché aux fleurs et légumes du 18 avril 2025
qui a toujours un franc succès



Contact

Emmanuelle Bouyer, présidente

06 64 89 92 22

soudesecolesdevalsonne@gmail.com

Fête de l'école 2025
sur le thème
des arts de la scène

Toute aide est la bienvenue :
du temps (quelques minutes ou
quelques heures), des bras, des
sourires, du matériel, un bon
gâteau, du partage de forces ou
de compétences... le tout dans la
bonne humeur !



Fête du jeu 2025 avec notre podium : Anouck et Mathilde
remettent la coupe en jeu l'année prochaine



Rythme et détente



Née en 1985,
l'association
Rythme et
détente fête
ses 40 ans.

Je profite de ce bel anniversaire pour remercier toutes les personnes qui ont fait perdurer au fil de ces années cette belle association sportive puis sportive et artistique :

- » 1. La municipalité, qui généreusement, nous prête les locaux pour que nous puissions pratiquer les différentes activités ainsi que ses agents qui interviennent pour l'entretien et les réparations.
- » 2. Tous les membres bénévoles du bureau qui se sont succédés depuis ces 4 décennies pour offrir aux habitants de Valsonne et ses voisins un joli panel d'activités au sein du village.
- » 3. Tous les professeurs qui ont répondu présents pour offrir des cours de qualité, un énorme merci pour leur partage, leur gentillesse et leur bienveillance.
- » 4. Et bien sûr, à tous les adhérents, qui sont venus s'essayer dans nos différentes disciplines proposées toutes ces années et qui nous ont fait confiance.

Un grand merci à vous tous.

Le Bureau

Présidente: Blandine Peyraud
Trésorière : Viviane Recorbet et Julie Eydaleine
Secrétaire : Julie Eydaleine
Communication : Monika Laval qui nous a rejoint, un grand merci pour son investissement au sein de Rythme et Détente.

Dates à retenir

Le 20 mars 2026 spectacle : Théâtre d'impro avec peut-être une surprise .

Le 14 juin 2026 fête de fin de saison



Cette année, nous proposons douze activités. Chaque année, nous essayons de faire évoluer cette association en proposant encore plus de cours pour répondre aux besoins et passions de vous tous. Nous souhaitons aussi développer plus de cours créatifs et artistiques comme la couture, la chorale.

Vous pouvez tout au long de l'année vous inscrire et faire un cours d'essai gratuitement.

Nous innovons aussi dans l'achat de **cartes de 5 ou 10 cours** (voir le programme) pour s'essayer dans une ou différentes activités selon ses disponibilités .

N'hésitez pas si vous avez une passion que vous souhaiteriez partager, venez nous la proposer.

Programme 2025 - 2026

LUNDI	17H - 18H 18H30 - 19H45 20H - 21H15	Motricité 4-6 ans Ping-pong (sans prof) Renforcement musculaire
MARDI	9H15 - 11H15 18H - 19H15	Couture (1 mardi sur 2) Yoga
MERCREDI	10H - 11H30 18H30 - 20H	Multi-activités* 6-10 ans Yoga du rire
JEUDI	8H45 - 9H45 18H25 - 19H10 19H15 - 20H30 19H30 - 21H	Renforcement musculaire Yogalates** Yoga Chorale ***
VENDREDI	EN SOIRÉE	Groupe de Trail (auto-géré)
SAMEDI	10H - 11H 11H - 12H	Street dance 7-11 ans Danse ados/adultes****
DIMANCHE	9H - 12H	Marche (groupe auto-géré) Le 1 ^{er} dimanche du mois

* Sports de raquettes, de balles et agrès de gymnastique
 ** Pratique du Pilates avec des influences de Yoga

*** Musiques actuelles, du monde, chanson française, à partir de 12 ans
 **** Mélange danses africaine, orientale, Bollywood, Raggajam

Cartes

- CARTE 5 SÉANCES (HORS COUTURE) : 40€
- CARTE 10 SÉANCES (HORS COUTURE) : 70€
- CARTE 3 SÉANCES DE COUTURE : 40€

Tarifs 2025-2026

	Professeur.e	Nb de cours	Tarif équilibre	Tarif soutien
Motricité 4-6 ans	Blandine	32	120 €	140 €
Ping-Pong	Référente : Blandine		50 € (par famille) matériel sur place	
Renfor.musculaire	Fabienne ou Stéphanie	32	120 €	140 €
Couture	Anne-Laure	17	250 €	270 €
Yoga	Monick mardi ou Vanessa jeudi	32	170 €	190 €
Multi-activités 6-10 ans	Blandine	32	160 €	180 €
Yoga du Rire	Laurence	32	80 €	90 €
Yogalates	Vanessa	32	100 €	120 €
Chorale	Pierrick	30	150 €	170 €
Trail	Référent : Damien	-	Simple mise en relation	
Danse enfants ou adultes	Franka	32	150 €	170 €
Marche	Référente : Blandine	8	Simple mise en relation	

Adhésion association : 10 €
 5 € pour chaque personne supplémentaire d'une même famille

Vie associative



l'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

Un Service Autonomie à Domicile



Service d'aide à domicile :

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, repassage, courses,



Service de Soins à Domicile de jour et de nuit :

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de



Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants :

Soutien aux proches aidants de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)



Aide à la constitution des dossiers, aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, CESU et crédit d'impôt de 50 %



Equipe spécialisée Alzheimer à domicile :

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer.



Restaurant associatif ouvert à tous :

Repas préparés chaque jour sur place, servis à l'assiette, dans nos locaux ou portés à domicile avec



Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie :

Une grande offre d'activités qui contribuent au bien-être du corps et de l'esprit :

- Ateliers autonomie numérique
- Ateliers mémoire
- Belote
- Chantons ensemble
- Tarot
- Yoga
- Yoga du rire
- Couture
- Gym douce
- Marche
- Perfectionnement informatique
- Prévention des chutes / équilibre
- Rencontres dans notre restaurant

l'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

en résumé :

- 1000 bénéficiaires,
- 500 interventions personnalisées par jour,
- 500 adhérents,
- 150 salariés, 60 bénévoles.

l'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —
dans votre commune

D82

VALSONNE

497 heures d'intervention par an

- 7 Adhérents
- 10 Bénéficiaires
- 8 Salariés
- 2 Bénévoles

Visitez – Informez-vous - Anticipez
Découvrez un logement adapté

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible dans un logement sûr et confortable ?

L'Entraide propose, en lien avec ses partenaires, de vous faire découvrir un appartement adapté installé dans ses nouveaux locaux. Une visite concrète pour visualiser les aides techniques, pour poser toutes vos questions et obtenir des conseils personnalisés et gratuits ainsi que des informations sur les aides financières.

Renseignements sur les jours de visite à l'accueil de l'Entraide.

l'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

1 Avenue Jean Jaurès

07170 IZAKARE

Tél. 04 74 63 01 21

contact@lentraide.com

www.lentraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



Service aux personnes
à domicile (NF 311)

Groupe d'animation Une année 2025 bien remplie

L'année commence par :

la marche du 1^{er} mai, gratuite et ouverte à tous, suivie de l'omelette offerte. Moment de convivialité et de partage entre villageois.

Puis,

la distribution des pâtés de l'ascension auprès de nos aînés de 70 ans et plus. N'hésitez pas à nous rejoindre pour la distribution afin de rencontrer et discuter avec les aînés du village qui nous partagent leurs plus belles histoires sur le village. Un vrai moment de convivialité, d'entraide et de partage.

Ensuite,

l'organisation de l'Eolienne Trail Valsonnaise pour sa 2^e édition, le premier week-end de septembre. L'éolienne trail Valsonnaise 2025, a pris de l'ampleur cette année en triplant le nombre de participants par rapport à la première édition en 2023. 3 parcours de trail étaient proposés : 7,5km, 13km et 26km, ainsi qu'un parcours de marche de 7,5km permettant de mettre en avant les beaux paysages de notre village.

L'année se terminant par

l'organisation de la journée du Téléthon à Valsonne, le samedi 6 décembre 2025.



Les nouveautés,

le groupe d'animation a lancé les « **dimanches boules lyonnaises** », le rendez-vous est fixé au terrain de boules lyonnaises qui a été rafraîchi et qui se trouve près de la chapelle. Des boules de prêt sont à disposition. Ce moment convivial, qui permet de fédérer et de partager, est gratuit et ouvert à tous. Pour connaître les jours et les horaires rapprochez-vous d'un membre de l'association où écrivez-nous sur la page Facebook.

Également les **soirées jeux de société**, organisées une fois par mois le vendredi soir à la maison de quartier. Moment de partage, d'échange et de rire qui permet de créer des liens entre villageois.

Le groupe d'animation a à cœur de dynamiser et mettre en avant notre beau village en proposant des événements variés pour toucher un maximum de villageois. La réussite et la pérennisation de ces événements ne tiennent qu'à la participation des villageois. On compte donc sur vous pour nous aider à faire vivre notre beau village.



Au cours de l'année,

le groupe collabore également avec les autres associations pour la location notamment du matériel et la communication des événements du Val Soanan sur les réseaux. En fin d'année nous recensons les dates des prochaines manifestations auprès de toutes les associations du Val Soanan pour établir le calendrier des fêtes.

Grillons et Cigales

Malgré l'interdiction d'accueillir des mineurs, nous avons pu cet été ouvrir nos deux maisons (celle du Pilon et celle de Valsonne) pour des séjours conviviaux, riches en découvertes et en partage. Grâce à des activités spécialement pensées pour tous, chaque participant a pu vivre des expériences uniques, adaptées à ses besoins et à ses envies.

Entre la ferme pédagogique, la balade au Lac des Sapins, le marché d'Amplepuis, les visites locales.... nos vacanciers ont profité de chaque instant !

Le 20 juillet, nous avons organisé notre fête annuelle au Pilon ; dans

l'après-midi les personnes présentes ont eu l'occasion de visiter la maison pour y voir les derniers travaux effectués. Certains se sont également rendus au Pigeonnier (une maison dans les bois non loin du Pilon) que nous avons partiellement rénové pour y faire un gîte accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour une brocante et en juillet prochain pour notre traditionnelle fête estivale.

Grillons
& Cigales





Aide à domicile – Une équipe spécialisée

● Aide à la personne (fragilisée, âgée, handicapée) ● Entretien du cadre de vie pour tous ● Sortie d'hôpital ● Accompagnement (courses, visites) ● Garde d'enfants ● Aide au confort tout public (50 % déductibles de vos impôts) ● Interventions ponctuelles ou régulières suivant vos besoins ● Prises en charges possibles par les caisses de retraite, mutuelles et le département ●



ADMR TARARE - SOANNAN
1B, place Victor Hugo 69170 TARARE
04 74 63 01 75
admr.tarare@fed69.admr.org



**1^{er} réseau
national
et associatif
de service
à la personne**

POUR TOUS,
TOUTE LA VIE,
PARTOUT

Pour que nous tous puissions profiter de nos superbes paysages, le Quad du Soanan n'hésite pas à apporter son aide pour la réouverture d'un chemin dont l'accès est difficile, suite à la tombée d'un arbre du fait du vent par exemple.



Quad du Soanan

L'année 2025 aura été une nouvelle année bien animée pour le Quad du Soanan.

Après la réception de nos amis Corses début mai, les membres ont pu s'attacher à la journée nationale de nettoyage des chemins.

Cette année, c'est le chemin qui mène du Plat au Jacquet qui a été choisi car largement envahi, sur sa partie la plus haute, de buissons épineux et autres arbrisseaux envahissants.

Pour que nous tous puissions profiter de nos superbes paysages, le Quad du Soanan n'hésite pas à apporter son aide pour la réouverture d'un chemin dont l'accès est difficile, suite à la tombée d'un arbre du fait du vent par exemple.

Comme à l'accoutumée, le club a également réalisé le balisage de la marche du Sou des écoles de Valsonne ainsi que celle du Rotary Club du pays de Tarare à Saint Forgeux.

Le voyage du club s'est déroulé le temps d'un week-end en Auvergne pour parcourir une partie des Bois Noirs. La découverte a été d'abord ensoleillée puis, le lendemain, elle s'est déroulée sous des trombes d'eau pour laisser encore plus de souvenirs aux participants.

Enfin, nous pouvons être fiers de notre région, en témoigne la nouvelle venue de nos amis Corses en cette fin d'année, laquelle rime aussi avec convivialité et découverte de nos spécialités culinaires.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à contacter notre Président,

Clément CROZE au ☎ 06 19 25 87 25

ou par mail à ✉ quaddusoanan69@gmail.com



Association du Patrimoine

Comme chaque année pour les Journées du Patrimoine, notre association ouvre les portes du Local (à la Maison des Associations) offrant aux personnes intéressées le loisir de voir ou revoir les souvenirs du passé : métier à tisser à bras, ancienne horloge du clocher, documents, photos, objets, etc ... Ce week-end là, des permanences ont lieu à l'église, riche de ses peintures classées, et la jolie chapelle qui est ouverte ces jours là pour visite guidée.

Nous possédons depuis peu les Livres d'Or des CLASSES, où sont inscrits chaque année depuis les années 80, les noms des conscrits, illustrés de photos et autres anecdotes. A consulter !

Notre sortie des adhérents nous a conduit cette année à Thizy-les-Bourgs pour la visite guidée du Musée du Haut Beaujolais tout nouvellement ouvert, puis à Cours la Ville pour visite historique du château de La Fargette, ensuite visite d'une expo de Bannières et de l'église. Journée très intéressante sur le plan culturel, avec une coupure conviviale pour le repas de midi.



Projet en 2026

En **avril 2026** aura lieu notre Assemblée Générale. Toutes personnes intéressées peuvent nous rejoindre et venir s'inscrire à notre association.

Renseignements auprès des adhérents, **Hélène DUPONT**, présidente ☎ 06 88 54 78 26

Loyal Bambou

de nouveau une année difficile pour le Soanan!

Les années compliquées se succèdent pour le Soanan.

Après une année 2024 qui avait été marquée par une pollution importante, on espérait beaucoup de 2025.

L'année avait bien commencé avec des niveaux d'eau corrects ce qui a permis de faire des sorties de pêche intéressantes à partir de l'ouverture du 8 mars.

Mais la suite de l'année 2025 a été de nouveau marquée par un été très sec et très chaud. Même si sur certaines portions la rivière (notamment au niveau de la Tracole) le Soanan ne coulait plus, cela ne semble pas s'être traduit par une mortalité de truites et autres poissons présents dans la rivière.

Les manques d'eau pendant l'été impactent directement la reproduction des truites fario. Comme sur le Soanan la reproduction est 100% naturelle, de mauvaises conditions estivales donneront un plus petit nombre de truitelles et des autres poissons au printemps de l'année suivante.

Ce petit nombre de truitelles a pu être constaté lors de la pêche électrique que la fédération de pêche effectue chaque année sur un tronçon du haut Soanan.

Dans le cadre du suivi des rivières du département par la Fédération de Pêche du Rhône, il a été réalisé une pêche électrique sur 2 autres secteurs du Soanan. Suite à la pollution du Soanan de juin 2024, on retrouve une quantité bien plus faible des différentes espèces de poissons du Soanan par rapport aux données récoltées en 2023.

Côté festivité, comme chaque année pour l'ouverture de la pêche, les enfants ont pu profiter d'un lâcher de truites dans l'étang de la commune de Saint Clément, pendant que les plus grands se retrouvaient au Relais du Soanan pour déguster un bon plat de tripes.

Le Président

Guillaume DUPERRAY

06 87 25 65 92



Valsonne solidarité

Valsonne Solidarité est une association qui a été créée en 2007 pour aider un jeune de notre village suite à un accident.

Plusieurs familles ont pu compter sur notre soutien, tous victimes d'un "accident de la vie".

L'association est restée en sommeil quelques temps mais a dû malheureusement réintervenir au cours des 2 dernières années.

Valsonne Solidarité ne propose pas de vente ni de manifestation annuelle afin de se renflouer mais organisera un événement ponctuel si besoin avec l'espoir que tous répondrez présents pour celui/celle qui sera alors dans le besoin.

Nous remercions encore ceux qui de par leurs dons généreux nous ont permis de soutenir financièrement ces personnes. Nous profitons de ce nouveau bulletin pour souhaiter à tous les Valsonnais une belle et heureuse année 2026.

*Venir en aide à toute personne physique en difficultés morale ou financière reconnue par l'association.

Présidente

Chantal Gouttenoire 06 89 51 80 00

Orchestre Wheelbarrows

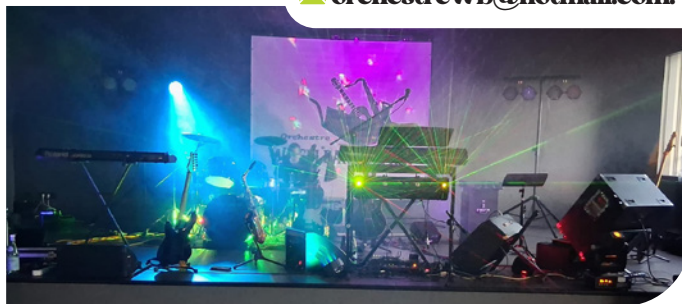
L'orchestre Wheelbarrows rythme vos soirées et événements !

Ce groupe porté par une chanteuse et 3 musiciens expérimentés et animés d'une passion commune : la musique, revisite des chansons phares françaises et internationales, proposant une variété intemporelle. Leur but : offrir au public une ambiance festive et chaleureuse et faire danser toutes les générations.

Pour nous contacter :

📞 **06 72 79 39 51** ou sur

✉ **orchestrewb@hotmail.com.**



Club de l'Écureuil



Le club de l'Écureuil, composé actuellement de 45 adhérents, se réunit tous les mardis après-midi dans la salle située sous la maison de quartier.

Jeux de belote, divers jeux de société, petite collation, se déroulent au cours de ces après-midi. Les anniversaires, pour celles et ceux qui le souhaitent sont fêtés chaque fin de mois.

Cette année 2025, il fut organisé : 1 repas suite à l'AG, 1 goûter avec galettes, 1 après-midi bugnes, 1 séance de cinéma, 1 voyage d'une journée à Pont en Royans (avec visite des jardins des fontaines pétrifiantes, restaurant et



croisière sur l'Isère), 1 pique-nique à Valsonne et 1 à Saint Appolinaire, 1 après-midi crêpes et le concours annuel de belote.

Venez rejoindre le Club si vous voulez passer un agréable après-midi !



Accueil de la mairie - nouvelle organisation !

Afin de faire face à une charge de travail croissante, une nouvelle organisation de l'accueil de la mairie est mise en place.

A compter du 1^{er} janvier 2026, l'entrée du secrétariat de mairie s'effectuera donc par l'agence postale communale.

Clara Nieto effectuera un premier niveau d'accueil commun à la mairie et à l'agence postale communale. Magali Verne poursuit son travail de secrétaire de mairie en se recentrant sur les missions de paie, comptabilité, état civil, urbanisme...

Cette organisation amène quelques ajustements dans les horaires qui seront les mêmes pour la mairie et l'agence postale communale et légèrement augmentés en amplitude de 5h pour la mairie et de 3h pour l'agence postale communale par rapport aux horaires antérieurs.

Une optimisation ayant pour objectif de rendre le meilleur service possible aux Valsonnais.



**La Mairie est ouverte
(entrée par l'agence postale
communale)**

Mardi, mercredi et jeudi : de 15h à 18h
Jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h

Tél. 04 74 05 18 06
accueil@valsonne.fr

École

04 74 05 12 47

Cantine

Le restaurant scolaire fonctionne les jours scolarisés. Le prix du repas est de 4,85€.
L'inscription s'effectue en ligne à l'adresse : www.eticket.qiis.fr.

Pour constituer votre dossier ou en cas de difficultés contacter l'agence postale communale : 04 74 05 00 98

Pour contacter la cantine, tel : 04 74 13 01 56.



Médiathèque

Maison des associations

Léa Lachal-Thionville vous accueille à la médiathèque en complément de l'action précieuse de l'équipe bénévole.

Mardi : de 16h à 18h

Mercredi : de 9h30 à 12h

Samedi : de 9h30 à 12h

Tél. 04 74 05 94 52 ou bibliotheque@valsonne.fr



LA POSTE

Agence postale communale

L'agence est ouverte :

Mardi, mercredi et jeudi : de 15h à 18h

Jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h

Tél. 04 74 05 00 98

Fermeture le 1^{er} samedi du mois

Transport à la demande – Réseau Corus

Vous êtes isolé et n'avez pas la possibilité de vous déplacer par vos propres moyens. Le service de transport à la demande de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) propose un service de proximité adapté aux usagers sur l'ensemble du territoire : le réseau CORUS

TARIFS

Les tickets sont vendus à bord du véhicule.

Tarif unique : 2,5€.

L'abonnement travail 30€/mois pour une carte valable un mois.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1/ Inscrivez-vous (gratuit et obligatoire)

Prenez connaissance du règlement de transport du réseau CORUS ;

Complétez et envoyez à la mairie de Valsonne le dossier d'inscription pour recevoir votre carte d'usager CORUS dans votre boîte aux lettres

Modalités et téléchargement sur :

www.ouestrhodanien.fr

2/ Réserver votre navette

Appelez le service de réservation au **06 66 29 79 40** au plus tard la veille avant 12h pour votre déplacement du lendemain.

Notre commune se trouve à l'intérieur du secteur Tarare Nord avec **3 arrêts desservis** : **La Raye - Le Bourg - Combe Farnas** et pour destination TARARE (marché couvert, hôtel de ville, gare SNCF).

⇒ Du lundi au vendredi de 7h à 19h ;

⇒ Le samedi de 8h à 13h

Réservations possibles du lundi au vendredi de 8h à 12h.

3/ Rendez-vous à l'arrêt

5 minutes avant l'horaire convenu muni de votre carte CORUS.

Fin du système de ramassage des encombrants

Suite à la mise en place du contrôle d'accès au sein des déchetteries de la COR, la commune de Valsonne ne peut plus assurer ce service de collecte. En effet, chaque habitant doit s'inscrire et faire décompter ses propres crédits d'accès annuels. Les communes sont également limitées dans leurs apports aux déchetteries intercommunales.

Nous vous rappelons que les Valsonnais ont accès à l'ensemble des déchèteries de la COR situées à Saint-Marcel-l'Éclairé, Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs et Saint-Nizier-d'Azergues.

Pour plus d'informations :
www.ouestrhodanien.fr

